

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 5 Avril 1888—N° 34

LES Travailleurs de la Mort

[SUITE]

Le comte fit un geste trahissant plus de résignation que d'insouciance. —Le gouffre de Pinta-Jama est à deux pas, dit Orsol; puissions-nous y arriver avant qu'on nous ait fermé ce passage. Le jour grandissait, encore un moment et l'on verrait le ciel. De loin, et se rapprochant de plus en plus, Moll distinguait la course essoufflée des pandours et des bandits. Un coup de sifflet signala au chef de brigands l'arrivée des siens. En une minute ceux-ci se trouvèrent acculés contre un angle de roche, prêts à se défendre contre une double attaque. De leur côté, les pandours avaient répété un appel prolongé à leurs frères d'armes, et Moll, groupant ses soldats et leur donnant des instructions rapides, pénétra avec eux dans la dernière arcade des grottes. La lumière crue en tombant sur les pandours et sur les bandits, les faisait paraître également épouvantables. Le sang qui coulait de leurs visages et rougissait leurs vêtements n'avait point été lavé entièrement par les eaux de la Poik. Les uns agitaient des poignets mutilés, les autres s'efforçaient d'arrêter une hémorragie, ou de maintenir un lambeau de vêtement sur une plaie récente. La troupe de Moll gardait seule assez de vigueur pour achever la bande des misérables. Au lieu de poursuivre une lutte armée, qui pouvait lui coûter un grand nombre de soldats, le capitaine cria aux siens: —Faites des prisonniers! faites des prisonniers! faites des prisonniers!

Gaspard et Gabor luttèrent seuls avec une énergie effrayante. Tous deux voulaient mourir. Peu leur importait d'avoir la tête cassée d'un coup de mousquet ou de sentir leur poitrine trouée par un sabre. La pensée de la justice leur paraissait bien autrement effrayante que la fin d'une vie tranchée au milieu des fiévreuses excitations d'une lutte mortelle. Mais Moll et Goritz auraient cru ne vaincre qu'à moitié, s'ils n'avaient ramené que des cadavres et leur expédition. Il leur fallait en effet des bandits vivants. Ils tenaient surtout à emmener à Vienne Gabor et Orsol, les deux chefs de cette terrible association. Cinq pandours, sur un signe du capitaine Moll, se précipitèrent à la fois sur Gaspard. Celui-ci était véritablement terrible. Il n'avait plus pour arme qu'un tronçon informe; mais si grande était sa force, qu'il faillit plus d'une fois échapper à ses adversaires. Si l'un des soldats ne l'avait point fait tomber sur le sol, il se serait sans doute débarrassé des pandours qui souriaient de leur sourire éternel, tandis que les yeux de Gaspard lançaient des flammes de colère et de haine. On serra d'abord ses pieds; ensuite on lui lia les mains, et on le laissa le long de la paroi de roches, entravé comme une bête de somme. Tandis qu'on s'emparait de Gaspard, Résor se précipitait le front en avant contre la muraille de rochers, s'ouvrait le crâne, et retombait en arrière tout sanglant. Cinq hommes furent liés en même temps que les chefs. Un seul parmi ceux qui faisaient partie de la bande de Gaspard n'avait pris aucune part à la lutte. On ne voyait point de sang sur ses habits, point de sang à ses mains. Les bras croisés, il attendait l'issue de cette bataille comme si le résultat lui en devait être indifférent. Quand on lui eut attaché les mains il baissa le front et parut s'absorber dans une pensée intime. La Maugrabine hurlait comme une chienne sauvage. Au moment où le capitaine Moll quitta l'excavation d'où la Poik s'échappait mugissante, il compta du regard les hommes qui lui restaient. Il en manquait dix. Deux blessés furent rapportés sur les bras. Les pandours descendirent avec précaution un haut talus de débris; puis ils regagnèrent le bord du torrent qu'ils suivirent jusqu'au mo-

ment où ils passèrent sous un immense portail formé de piliers. Ils se trouvaient alors à la distance d'une demi lieue depuis le moment où la Poik, cessant de côtoyer la montagne d'Edelsberge, s'était définitivement perdue dans ses grottes. Des paysans qui passaient furent requis de laisser des chars de paille à la disposition des pandours; dans l'un on plaça les blessés, dans l'autre on entassa les prisonniers. Au moment où Tofer y vit monter Gaspard, il lui cria: —Tu as tué Militza, ma fille; je me suis vengé! Puis, sans se soucier davantage des pandours, il s'enfuit à travers la campagne. Ni Moll, ni Goritz n'avaient besoin de lui, on le laissa aller. Le jour était complètement venu lorsque les pandours regagnèrent la ville d'Adelsberg. Les paysans, les curieux, tous ceux qui dans leur course matinale avaient rencontré les soldats, leur faisaient escorte en poussant de grands cris. La capture des bandits équivalait à la délivrance du pays tout entier. —Allons, dit Moll à Goritz, pour cette fois, tu tiens tes épaulettes. Les pandours regagnèrent l'auberge, puis ils attendirent des ordres de Vienne. Au bout de quinze jours, Moll et Goritz étaient chargés d'escorter la bande de Gaspard jusqu'à la capitale, où devraient être jugés les brigands. (A suivre)

Lettres de Berlin

Berlin, le 12 mars 1888. Le deuil.—Ce que disent les officiers, ce que dit la presse sérieuse.—Détails sur les derniers moments.—La dernière signature impériale.—Le choix du nom impérial.—La famille impériale.—Le prince impérial et sa femme la princesse Augusta-Victoria.—La légende créée autour de la comtesse de Waldeck. L'empereur et roi Guillaume Ier est mort, et l'empereur et roi Frédéric III est arrivé. Je laisserai à l'agence Wolff, le correspondant officieux de l'Agence Havas, le soin de donner des détails minutieux sur les derniers jours et la mort du défunt empereur. Les électeurs de l'«Univers» n'ont que faire des détails et des renseignements ramassés dans les escaliers de service et donnés par les feuilles de sensation de la capitale, d'où ils passent ensuite, sous forme de télégrammes privés, dans les feuilles étrangères, non sans avoir été déformés, pour qu'ils puissent passer pour des renseignements «de visu et auditu». Dans cette chasse aux nouvelles se distingue particulièrement la «Gazette de Cologne»; non seulement elle énumère avec la compétence d'un garçon tapissier le mobilier de la chambre impériale, mais elle fait aussi la description du cabinet de toilette, des broches et des poignes et s'est fait donner par un valet du vestiaire impérial la nomenclature des hardes renfermées dans l'armoire du cabinet de toilette. Vos lecteurs se contenteront des détails donnés par l'«Agence Havas» qui a du moins l'avantage de puiser à une source officieuse autorisée. Il faut dire aussi que les relations, publiées par la «Gazette de la Croix», la «Gazette de l'Allemagne du Nord» la «Germania», sont mesurées, correctes et conformes à la gravité des circonstances. C'est par elles que l'on apprend les paroles graves et importantes adressées par l'empereur mourant à son petit-fils; le dévouement et la force de l'impératrice presque octogénaire, qui est restée au chevet de son mari et roi jusqu'au dernier moment, sa main dans la sienne, tant que son cœur battait encore. Par ces relations l'on a aussi appris que le prince Guillaume, avec le contentement du moribond, a fait venir le prédictant de la cour en vue de procurer à l'empereur les consolations de la religion luthérienne. Je passerai sur le cérémonial des funérailles, élaboré par les grands dignitaires de la cour, l'«Agence Havas» vous renseignera là-dessus plus vite que je ne pourrais le faire. Le deuil est général; la ville, le royaume et même tout l'empire, d'après les nouvelles arrivées de tous les côtés, sont couverts comme d'un voile funèbre. Rien ne saurait mieux dépeindre le défunt monarque que ce trait d'avoir signé dix-huit heures avant son trépas le décret de clôture de la session du Reichstag. Sa signature, apposée d'une main chancelante, est même pourvue de ces ornements calligraphiques dont l'empereur entourait sa signature, et ce n'est pas sans

une grande émotion que le chancelier a montré au Reichstag cette signature du souverain moribond. Ce dernier trait de sa vie publique montre tout ce qu'il y avait en lui de zèle pour l'accomplissement de ce qu'il regardait comme son devoir. Son successeur, installé depuis quelques heures dans le palais de Sophie-Charlotte, la petite-fille d'Elisabeth Stuart, à Charlottenbourg, le Saint-Cloud de la capitale prussienne, a repris son nom d'enfance Frédéric, après avoir porté, en sa qualité d'héritier présomptif, le nom de Frédéric Guillaume, pour se conformer à un désir de son oncle Frédéric-Guillaume IV. Le chancelier en parlant du nouvel empereur l'a désigné sous le nom de Frédéric III. Cette qualification mérite que l'on s'y arrête, car elle a une portée politique, qui échappera sans doute à beaucoup de personnes. Lorsque Bunsen, ministre de Prusse à Rome, insista en 1848, auprès de Frédéric-Guillaume IV, pour qu'il acceptât la couronne offerte par le Reichstag de Francfort, ce souverain lui répondit: «La couronne qu'un Hohenzollern pourrait accepter, si les circonstances rendaient une telle chose possible, ne saurait être une couronne faite par un Assemblée poussée dans l'herbe révolutionnaire — même si l'Assemblée pouvait se prévaloir du consentement des princes — une couronne dans le genre de la couronne des papes de Louis-Philippe! Je n'accepterai qu'une couronne portant le poinçon de Dieu, une couronne, après le sacre, fait celui qui la porte «Roi par la grâce de Dieu.» Un Hohenzollern peut naturellement porter la couronne des Othons, des Hauenstaufen, des Hapsbourg; son auréole millénaire m'honorerait au-delà de toute expression. En un mot, je vous dis franchement: Si la couronne millénaire de la nation allemande, qui n'est plus portée depuis 42 ans, doit être offerte, c'est moi et mes égaux qui offrirons cette couronne, car malheur à ceux qui s'arrogent des droits qui ne leur appartiennent pas. En choisissant ou en laissant choisir par le chancelier le titre de Frédéric III, le nouvel empereur affirme donc qu'il ne porte nullement la couronne de l'auréole millénaire de la quelle son oncle se promettait un honneur au-delà de toute expression. Frédéric III est successeur de Frédéric II de Prusse, et non de Frédéric d'Allemagne. Il est vrai que la constitution allemande dit que le roi de Prusse est empereur d'Allemagne, il devrait donc s'appeler Frédéric III de Prusse et Frédéric IV d'Allemagne, tout comme cet empereur de la maison de Hapsbourg s'appelait Frédéric V d'Autriche et Frédéric III d'Allemagne. Le chancelier, en donnant simplement le titre de Frédéric III, a donc affirmé qu'il n'y a aucune continuité entre les césars allemands d'autrefois et ceux de la maison de Hohenzollern. C'est là un fait à noter, d'autant plus qu'en poésie et en prose Guillaume Ier a toujours été chanté comme le successeur de Frédéric Barborousse. Le nouveau règne a donc commencé; si l'empereur n'était pas si gravement malade, le nouvel empire pourrait tressaillir de joie sur le renom de douceur, de bonté et d'amour de la paix du nouveau souverain. Pourtant si, contre l'attente générale, le nouvel empereur guérissait, il se pourrait qu'il trompât bien des désirs et bien des illusions de la première heure. Comme il ne prenait point part aux affaires du règne on ne sait pas si, précisément à cause de sa grande droiture d'esprit et de cœur, il pourra surmonter les difficultés qui pourraient se présenter. Sous peu l'Allemagne et l'Europe attendent la mesure de ce qu'il faut attendre du nouvel empereur. On l'appelle le prince pacifique, fasse le Ciel qu'il mérité ce titre sur le terrain religieux et politique intérieur et extérieur et qu'il se montre à la hauteur de la tâche que Dieu vient de lui imposer, au milieu d'angoisses si cruelles. Il me reste encore à dire quelques mots sur la famille impériale. L'empereur et l'impératrice Victoria se tenaient, sous l'ancienne cour, très volontiers à l'écart. La grand-duchesse de Bade, fille de Guillaume, prit partout en toutes occasions le premier pas après l'impératrice Augusta, sa mère. Frédéric III et sa femme semblaient ne pas souffrir de cette situation, leur vie de famille leur suffisait et ce n'est que très rarement qu'ils paraissaient en grande cérémonie. Dès qu'il y avait des feuilles aux arbres, ils disparaissaient

de la capitale, sans jamais suivre le souverain à Ems, Coblenz, Wiesbaden, Baden-Baden ou à la Mainau, pays où leurs Majestés passaient régulièrement la saison du mois de mai jusqu'à la mi-octobre. Cette vie de famille a créé des légendes qui leur sont les unes favorables et les autres défavorables. Le monde de peintres et d'artistes, d'écrivains et de savants dont Frédéric III et sa femme aimaient à s'entourer a créé toute une série de légendes favorables. Mais cet entourage a été aussi la cause qu'on attribue à l'empereur et à l'impératrice Victoria (nous voulons croire que c'est un tort) un esprit libre-penseur, ce qui leur a créé une légende défavorable dans les cercles où existent encore des principes du christianisme positif. L'impératrice Victoria passe pour être toute une série de légendes favorables; son instruction est tellement surabondante qu'elle semblerait parfois nuire à la coordination de ses idées. Elle écrit, d'un style élégant, allemand et l'anglais et l'italien; elle peint, sculpte et connaît tous les travaux que la femme peut connaître dans toutes les conditions de sa vie. Du mariage de Frédéric III avec sa femme sont issus six enfants: deux fils et quatre filles. L'aîné de ce fils le prince impérial, est marié et père de quatre fils; sa femme, la princesse Augusta Victoria, de la maison de Holstein attend prochainement ses cinquièmes couches. Autour de ce ménage, aussi, l'on peut dire que l'on a créé toute une série de légendes favorables et défavorables. Ceux qui ont des principes conservateurs et chrétiens voient dans le prince impérial un homme d'esprit, de tête et de cœur, cherchant à se rendre populaire dans toutes les classes de la société, sauf celles des loges et des juifs. Dans son désir de rechercher le bien de son pays, il serait animé de sentiments chrétiens et conservateurs. On ajoute que c'est son peu de penchant pour les loges et la juiverie qui lui aurait valu dans la presse européenne — où la loge et le juif dominent — une réputation qui, en Allemagne, en Autriche et en France, ne lui est guère favorable. Dans les deux premiers pays, le prince Guillaume et sa femme passent pour des piétistes et réactionnaires, et en France le prince est regardé comme l'incarnation du parti militaire, prêt à fondre sur la France. C'est plus tard seulement qu'on verra au juste ce que vaut cette réputation. Le second fils est le prince Henry, le marin de la famille. Bon, affable, bel homme, travailleur, il va se marier avec sa cousine germaine, la princesse Irène de Hesse-Darmstadt. La fille aînée, la princesse Charlotte est mariée au prince héréditaire de Saxe-Meiningen, dont elle a un fils, âgé de 9 ans. Les princesses Victoria, Sophie Dorothee et Marguerite, sont encore bien jeunes, la dernière n'a pas encore 16 ans; elles vivent toujours dans le voisinage immédiat de leurs parents et ont deux institutrices, l'une française et l'autre anglaise, dont elles sont pour ainsi dire inséparables. L'entourage actuel de l'empereur et de l'impératrice est un peu considérable. L'impératrice Victoria n'a même pas en ce moment une grande maîtresse des cérémonies dont la place est vacante. Elle se contentait aussi d'une seule dame de palais, Mme la comtesse de Bruhl. La maison du prince impérial et celle de sa femme sont plus considérables. Evidemment, il y aura, sous ce rapport, une réorganisation générale. En somme, on peut croire que rien quant aux grandes affaires politiques, ne sera changé: Frédéric III continuera, sans doute, l'œuvre de Guillaume Ier, mais qui sait ce qu'il adviendrait si l'empereur venait à mourir?

charge de vous expédier ce jour, un exemplaire d'un ouvrage qu'un de nos jeunes littérateurs, M. Ernest Myrand, vient de livrer à la publicité et qui ne saurait être sans intérêt pour un bon Malouin puisque Jacques-Cartier est la figure dominante. Son Excellence joint à cet envoi un numéro de l'Electeur qui contient une appréciation de cet ouvrage, et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ses sentiments distingués et dévoués. J'ai l'honneur de me souscrire, Monsieur, votre bien respectueux serviteur, J. DE FACHÉ, Secrétaire particulier. Très intéressant, en effet, le livre de M. Myrand intitulé: UNE FETE DE NOËL, SOUS JACQUES CARTIER. Nous l'avons parcouru avec infiniment de plaisir, et parce qu'il parle en termes choisis du glorieux Malouin, et parce qu'il emporte comme une senteur de gènes de Bretagne, à peine tamisée par les grandes brises de l'Océan Atlantique. «Oh! qu'il était petit le navire des découvreurs de mon pays! mais, en revanche, comme il était grand leur courage! je ne sache pas avoir mieux compris ailleurs que devant lui la valeur absolue du mot hardiesse et tout ce que l'héroïque témérité française peut contenir d'audaces, de bravoures et de gloires.» Cette exclamation échappe à l'auteur à la vue des trois navires de Cartier de 120, 60 et 40 tonneaux. «Qui, additionnés ensemble, ne donneraient pas la jauge d'un brick de seconde classe de notre époque.» Il y a des chapitres qu'il faudrait citer en entier, la description, par exemple, de l'Aurore Boréale, le décor splendide des climats du Nord. Je préfère en donner un, absolument humoristique, les idées du charpentier Séquart qui, peu partisan de se voir glisser dans 6 pieds de terre s'écrie: «L'Océan! voilà le cimetière par excellence du matelot, le véritable champ du sommeil, labouré, celui là, avec des proues de navires, mieux que tous les autres avec des socs de charrues. Là, mes gaillards, toutes les tombes sont creusées d'avance et dans le sens que l'on veut; ce qui est un avantage pour ceux qui ont un côté pour dormir. Pas de fossoyeurs à payer, choix absolu des places et liberté complète de changer de coin si le voisin vous opportune ou que le fond ne vous convienne pas. Bancs de sable, couches de vases, lits de glaises ou de rochers, tapis de varechs ou de mousses, il y en a pour tous les goûts. Ainsi couchés, comme des faneurs dans l'herbe, nous y pourrions attendre l'éternité, sans ennui, sans impatiences, sans fatigues, tromper le retard du dernier jugement à regarder d'en bas, à la surface lumineuse de la mer les grands ombres des vaisseaux qui navigueront encore sur l'Océan, compter la nuit les falots dans les matures et les lucarnes des feux de grève tout comme autrefois à Saint-Malo sur les remparts de la ville!» Il est vrai qu'un fin matelot Jehan Duvert lui répond: «Non, Séquart, l'Océan ne vaut pas le cimetière Breton avec le De Profundis récité aux croix des chemins dans nos villages. J'aime mieux avoir ma tombe au pied de la falaise entendant la mer éternelle qui chante sur la plage de Saint-Malo.» Nous voyons bien des noms de notre pays parmi les hardis compagnons de Cartier: Marc Jallobert (mon ancêtre maternel), son beau-frère, capitaine et pilote du COURRIER, Guillaume Le Breton Bastille, Thomas Fourmond, Guillaume Le Marié, Jacques Maingard, Claude de Pontbriand, Jean Gouyon, Jean Paullet, etc., etc. Il n'est certes point exagéré l'éloge que M. Napoléon Legendre fait de l'ouvrage dans l'ELECTEUR, de Québec, et les Malouins doivent être reconnaissants à M. Myrand d'avoir si bien parlé de leurs aventureux ancêtres. Du reste à Saint-Malo, CANADIEN est toujours synonyme de loyauté et de bravoure et nous regardons toujours comme des frères les descendants de Cartier et de ses compagnons. Qui sait ce que l'avenir nous réserve, et si un jour les peuples du vieux continent et ceux du nouveau ne formeront plus qu'une immense et heureuse famille!... ALBERT BOURDAS.

de la capitale, sans jamais suivre le souverain à Ems, Coblenz, Wiesbaden, Baden-Baden ou à la Mainau, pays où leurs Majestés passaient régulièrement la saison du mois de mai jusqu'à la mi-octobre. Cette vie de famille a créé des légendes qui leur sont les unes favorables et les autres défavorables. Le monde de peintres et d'artistes, d'écrivains et de savants dont Frédéric III et sa femme aimaient à s'entourer a créé toute une série de légendes favorables. Mais cet entourage a été aussi la cause qu'on attribue à l'empereur et à l'impératrice Victoria (nous voulons croire que c'est un tort) un esprit libre-penseur, ce qui leur a créé une légende défavorable dans les cercles où existent encore des principes du christianisme positif. L'impératrice Victoria passe pour être toute une série de légendes favorables; son instruction est tellement surabondante qu'elle semblerait parfois nuire à la coordination de ses idées. Elle écrit, d'un style élégant, allemand et l'anglais et l'italien; elle peint, sculpte et connaît tous les travaux que la femme peut connaître dans toutes les conditions de sa vie. Du mariage de Frédéric III avec sa femme sont issus six enfants: deux fils et quatre filles. L'aîné de ce fils le prince impérial, est marié et père de quatre fils; sa femme, la princesse Augusta Victoria, de la maison de Holstein attend prochainement ses cinquièmes couches. Autour de ce ménage, aussi, l'on peut dire que l'on a créé toute une série de légendes favorables et défavorables. Ceux qui ont des principes conservateurs et chrétiens voient dans le prince impérial un homme d'esprit, de tête et de cœur, cherchant à se rendre populaire dans toutes les classes de la société, sauf celles des loges et des juifs. Dans son désir de rechercher le bien de son pays, il serait animé de sentiments chrétiens et conservateurs. On ajoute que c'est son peu de penchant pour les loges et la juiverie qui lui aurait valu dans la presse européenne — où la loge et le juif dominent — une réputation qui, en Allemagne, en Autriche et en France, ne lui est guère favorable. Dans les deux premiers pays, le prince Guillaume et sa femme passent pour des piétistes et réactionnaires, et en France le prince est regardé comme l'incarnation du parti militaire, prêt à fondre sur la France. C'est plus tard seulement qu'on verra au juste ce que vaut cette réputation. Le second fils est le prince Henry, le marin de la famille. Bon, affable, bel homme, travailleur, il va se marier avec sa cousine germaine, la princesse Irène de Hesse-Darmstadt. La fille aînée, la princesse Charlotte est mariée au prince héréditaire de Saxe-Meiningen, dont elle a un fils, âgé de 9 ans. Les princesses Victoria, Sophie Dorothee et Marguerite, sont encore bien jeunes, la dernière n'a pas encore 16 ans; elles vivent toujours dans le voisinage immédiat de leurs parents et ont deux institutrices, l'une française et l'autre anglaise, dont elles sont pour ainsi dire inséparables. L'entourage actuel de l'empereur et de l'impératrice est un peu considérable. L'impératrice Victoria n'a même pas en ce moment une grande maîtresse des cérémonies dont la place est vacante. Elle se contentait aussi d'une seule dame de palais, Mme la comtesse de Bruhl. La maison du prince impérial et celle de sa femme sont plus considérables. Evidemment, il y aura, sous ce rapport, une réorganisation générale. En somme, on peut croire que rien quant aux grandes affaires politiques, ne sera changé: Frédéric III continuera, sans doute, l'œuvre de Guillaume Ier, mais qui sait ce qu'il adviendrait si l'empereur venait à mourir?

de la capitale, sans jamais suivre le souverain à Ems, Coblenz, Wiesbaden, Baden-Baden ou à la Mainau, pays où leurs Majestés passaient régulièrement la saison du mois de mai jusqu'à la mi-octobre. Cette vie de famille a créé des légendes qui leur sont les unes favorables et les autres défavorables. Le monde de peintres et d'artistes, d'écrivains et de savants dont Frédéric III et sa femme aimaient à s'entourer a créé toute une série de légendes favorables. Mais cet entourage a été aussi la cause qu'on attribue à l'empereur et à l'impératrice Victoria (nous voulons croire que c'est un tort) un esprit libre-penseur, ce qui leur a créé une légende défavorable dans les cercles où existent encore des principes du christianisme positif. L'impératrice Victoria passe pour être toute une série de légendes favorables; son instruction est tellement surabondante qu'elle semblerait parfois nuire à la coordination de ses idées. Elle écrit, d'un style élégant, allemand et l'anglais et l'italien; elle peint, sculpte et connaît tous les travaux que la femme peut connaître dans toutes les conditions de sa vie. Du mariage de Frédéric III avec sa femme sont issus six enfants: deux fils et quatre filles. L'aîné de ce fils le prince impérial, est marié et père de quatre fils; sa femme, la princesse Augusta Victoria, de la maison de Holstein attend prochainement ses cinquièmes couches. Autour de ce ménage, aussi, l'on peut dire que l'on a créé toute une série de légendes favorables et défavorables. Ceux qui ont des principes conservateurs et chrétiens voient dans le prince impérial un homme d'esprit, de tête et de cœur, cherchant à se rendre populaire dans toutes les classes de la société, sauf celles des loges et des juifs. Dans son désir de rechercher le bien de son pays, il serait animé de sentiments chrétiens et conservateurs. On ajoute que c'est son peu de penchant pour les loges et la juiverie qui lui aurait valu dans la presse européenne — où la loge et le juif dominent — une réputation qui, en Allemagne, en Autriche et en France, ne lui est guère favorable. Dans les deux premiers pays, le prince Guillaume et sa femme passent pour des piétistes et réactionnaires, et en France le prince est regardé comme l'incarnation du parti militaire, prêt à fondre sur la France. C'est plus tard seulement qu'on verra au juste ce que vaut cette réputation. Le second fils est le prince Henry, le marin de la famille. Bon, affable, bel homme, travailleur, il va se marier avec sa cousine germaine, la princesse Irène de Hesse-Darmstadt. La fille aînée, la princesse Charlotte est mariée au prince héréditaire de Saxe-Meiningen, dont elle a un fils, âgé de 9 ans. Les princesses Victoria, Sophie Dorothee et Marguerite, sont encore bien jeunes, la dernière n'a pas encore 16 ans; elles vivent toujours dans le voisinage immédiat de leurs parents et ont deux institutrices, l'une française et l'autre anglaise, dont elles sont pour ainsi dire inséparables. L'entourage actuel de l'empereur et de l'impératrice est un peu considérable. L'impératrice Victoria n'a même pas en ce moment une grande maîtresse des cérémonies dont la place est vacante. Elle se contentait aussi d'une seule dame de palais, Mme la comtesse de Bruhl. La maison du prince impérial et celle de sa femme sont plus considérables. Evidemment, il y aura, sous ce rapport, une réorganisation générale. En somme, on peut croire que rien quant aux grandes affaires politiques, ne sera changé: Frédéric III continuera, sans doute, l'œuvre de Guillaume Ier, mais qui sait ce qu'il adviendrait si l'empereur venait à mourir?

de la capitale, sans jamais suivre le souverain à Ems, Coblenz, Wiesbaden, Baden-Baden ou à la Mainau, pays où leurs Majestés passaient régulièrement la saison du mois de mai jusqu'à la mi-octobre. Cette vie de famille a créé des légendes qui leur sont les unes favorables et les autres défavorables. Le monde de peintres et d'artistes, d'écrivains et de savants dont Frédéric III et sa femme aimaient à s'entourer a créé toute une série de légendes favorables. Mais cet entourage a été aussi la cause qu'on attribue à l'empereur et à l'impératrice Victoria (nous voulons croire que c'est un tort) un esprit libre-penseur, ce qui leur a créé une légende défavorable dans les cercles où existent encore des principes du christianisme positif. L'impératrice Victoria passe pour être toute une série de légendes favorables; son instruction est tellement surabondante qu'elle semblerait parfois nuire à la coordination de ses idées. Elle écrit, d'un style élégant, allemand et l'anglais et l'italien; elle peint, sculpte et connaît tous les travaux que la femme peut connaître dans toutes les conditions de sa vie. Du mariage de Frédéric III avec sa femme sont issus six enfants: deux fils et quatre filles. L'aîné de ce fils le prince impérial, est marié et père de quatre fils; sa femme, la princesse Augusta Victoria, de la maison de Holstein attend prochainement ses cinquièmes couches. Autour de ce ménage, aussi, l'on peut dire que l'on a créé toute une série de légendes favorables et défavorables. Ceux qui ont des principes conservateurs et chrétiens voient dans le prince impérial un homme d'esprit, de tête et de cœur, cherchant à se rendre populaire dans toutes les classes de la société, sauf celles des loges et des juifs. Dans son désir de rechercher le bien de son pays, il serait animé de sentiments chrétiens et conservateurs. On ajoute que c'est son peu de penchant pour les loges et la juiverie qui lui aurait valu dans la presse européenne — où la loge et le juif dominent — une réputation qui, en Allemagne, en Autriche et en France, ne lui est guère favorable. Dans les deux premiers pays, le prince Guillaume et sa femme passent pour des piétistes et réactionnaires, et en France le prince est regardé comme l'incarnation du parti militaire, prêt à fondre sur la France. C'est plus tard seulement qu'on verra au juste ce que vaut cette réputation. Le second fils est le prince Henry, le marin de la famille. Bon, affable, bel homme, travailleur, il va se marier avec sa cousine germaine, la princesse Irène de Hesse-Darmstadt. La fille aînée, la princesse Charlotte est mariée au prince héréditaire de Saxe-Meiningen, dont elle a un fils, âgé de 9 ans. Les princesses Victoria, Sophie Dorothee et Marguerite, sont encore bien jeunes, la dernière n'a pas encore 16 ans; elles vivent toujours dans le voisinage immédiat de leurs parents et ont deux institutrices, l'une française et l'autre anglaise, dont elles sont pour ainsi dire inséparables. L'entourage actuel de l'empereur et de l'impératrice est un peu considérable. L'impératrice Victoria n'a même pas en ce moment une grande maîtresse des cérémonies dont la place est vacante. Elle se contentait aussi d'une seule dame de palais, Mme la comtesse de Bruhl. La maison du prince impérial et celle de sa femme sont plus considérables. Evidemment, il y aura, sous ce rapport, une réorganisation générale. En somme, on peut croire que rien quant aux grandes affaires politiques, ne sera changé: Frédéric III continuera, sans doute, l'œuvre de Guillaume Ier, mais qui sait ce qu'il adviendrait si l'empereur venait à mourir?

de la capitale, sans jamais suivre le souverain à Ems, Coblenz, Wiesbaden, Baden-Baden ou à la Mainau, pays où leurs Majestés passaient régulièrement la saison du mois de mai jusqu'à la mi-octobre. Cette vie de famille a créé des légendes qui leur sont les unes favorables et les autres défavorables. Le monde de peintres et d'artistes, d'écrivains et de savants dont Frédéric III et sa femme aimaient à s'entourer a créé toute une série de légendes favorables. Mais cet entourage a été aussi la cause qu'on attribue à l'empereur et à l'impératrice Victoria (nous voulons croire que c'est un tort) un esprit libre-penseur, ce qui leur a créé une légende défavorable dans les cercles où existent encore des principes du christianisme positif. L'impératrice Victoria passe pour être toute une série de légendes favorables; son instruction est tellement surabondante qu'elle semblerait parfois nuire à la coordination de ses idées. Elle écrit, d'un style élégant, allemand et l'anglais et l'italien; elle peint, sculpte et connaît tous les travaux que la femme peut connaître dans toutes les conditions de sa vie. Du mariage de Frédéric III avec sa femme sont issus six enfants: deux fils et quatre filles. L'aîné de ce fils le prince impérial, est marié et père de quatre fils; sa femme, la princesse Augusta Victoria, de la maison de Holstein attend prochainement ses cinquièmes couches. Autour de ce ménage, aussi, l'on peut dire que l'on a créé toute une série de légendes favorables et défavorables. Ceux qui ont des principes conservateurs et chrétiens voient dans le prince impérial un homme d'esprit, de tête et de cœur, cherchant à se rendre populaire dans toutes les classes de la société, sauf celles des loges et des juifs. Dans son désir de rechercher le bien de son pays, il serait animé de sentiments chrétiens et conservateurs. On ajoute que c'est son peu de penchant pour les loges et la juiverie qui lui aurait valu dans la presse européenne — où la loge et le juif dominent — une réputation qui, en Allemagne, en Autriche et en France, ne lui est guère favorable. Dans les deux premiers pays, le prince Guillaume et sa femme passent pour des piétistes et réactionnaires, et en France le prince est regardé comme l'incarnation du parti militaire, prêt à fondre sur la France. C'est plus tard seulement qu'on verra au juste ce que vaut cette réputation. Le second fils est le prince Henry, le marin de la famille. Bon, affable, bel homme, travailleur, il va se marier avec sa cousine germaine, la princesse Irène de Hesse-Darmstadt. La fille aînée, la princesse Charlotte est mariée au prince héréditaire de Saxe-Meiningen, dont elle a un fils, âgé de 9 ans. Les princesses Victoria, Sophie Dorothee et Marguerite, sont encore bien jeunes, la dernière n'a pas encore 16 ans; elles vivent toujours dans le voisinage immédiat de leurs parents et ont deux institutrices, l'une française et l'autre anglaise, dont elles sont pour ainsi dire inséparables. L'entourage actuel de l'empereur et de l'impératrice est un peu considérable. L'impératrice Victoria n'a même pas en ce moment une grande maîtresse des cérémonies dont la place est vacante. Elle se contentait aussi d'une seule dame de palais, Mme la comtesse de Bruhl. La maison du prince impérial et celle de sa femme sont plus considérables. Evidemment, il y aura, sous ce rapport, une réorganisation générale. En somme, on peut croire que rien quant aux grandes affaires politiques, ne sera changé: Frédéric III continuera, sans doute, l'œuvre de Guillaume Ier, mais qui sait ce qu'il adviendrait si l'empereur venait à mourir?

de la capitale, sans jamais suivre le souverain à Ems, Coblenz, Wiesbaden, Baden-Baden ou à la Mainau, pays où leurs Majestés passaient régulièrement la saison du mois de mai jusqu'à la mi-octobre. Cette vie de famille a créé des légendes qui leur sont les unes favorables et les autres défavorables. Le monde de peintres et d'artistes, d'écrivains et de savants dont Frédéric III et sa femme aimaient à s'entourer a créé toute une série de légendes favorables. Mais cet entourage a été aussi la cause qu'on attribue à l'empereur et à l'impératrice Victoria (nous voulons croire que c'est un tort) un esprit libre-penseur, ce qui leur a créé une légende défavorable dans les cercles où existent encore des principes du christianisme positif. L'impératrice Victoria passe pour être toute une série de légendes favorables; son instruction est tellement surabondante qu'elle semblerait parfois nuire à la coordination de ses idées. Elle écrit, d'un style élégant, allemand et l'anglais et l'italien; elle peint, sculpte et connaît tous les travaux que la femme peut connaître dans toutes les conditions de sa vie. Du mariage de Frédéric III avec sa femme sont issus six enfants: deux fils et quatre filles. L'aîné de ce fils le prince impérial, est marié et père de quatre fils; sa femme, la princesse Augusta Victoria, de la maison de Holstein attend prochainement ses cinquièmes couches. Autour de ce ménage, aussi, l'on peut dire que l'on a créé toute une série de légendes favorables et défavorables. Ceux qui ont des principes conservateurs et chrétiens voient dans le prince impérial un homme d'esprit, de tête et de cœur, cherchant à se rendre populaire dans toutes les classes de la société, sauf celles des loges et des juifs. Dans son désir de rechercher le bien de son pays, il serait animé de sentiments chrétiens et conservateurs. On ajoute que c'est son peu de penchant pour les loges et la juiverie qui lui aurait valu dans la presse européenne — où la loge et le juif dominent — une réputation qui, en Allemagne, en Autriche et en France, ne lui est guère favorable. Dans les deux premiers pays, le prince Guillaume et sa femme passent pour des piétistes et réactionnaires, et en France le prince est regardé comme l'incarnation du parti militaire, prêt à fondre sur la France. C'est plus tard seulement qu'on verra au juste ce que vaut cette réputation. Le second fils est le prince Henry, le marin de la famille. Bon, affable, bel homme, travailleur, il va se marier avec sa cousine germaine, la princesse Irène de Hesse-Darmstadt. La fille aînée, la princesse Charlotte est mariée au prince héréditaire de Saxe-Meiningen, dont elle a un fils, âgé de 9 ans. Les princesses Victoria, Sophie Dorothee et Marguerite, sont encore bien jeunes, la dernière n'a pas encore 16 ans; elles vivent toujours dans le voisinage immédiat de leurs parents et ont deux institutrices, l'une française et l'autre anglaise, dont elles sont pour ainsi dire inséparables. L'entourage actuel de l'empereur et de l'impératrice est un peu considérable. L'impératrice Victoria n'a même pas en ce moment une grande maîtresse des cérémonies dont la place est vacante. Elle se contentait aussi d'une seule dame de palais, Mme la comtesse de Bruhl. La maison du prince impérial et celle de sa femme sont plus considérables. Evidemment, il y aura, sous ce rapport, une réorganisation générale. En somme, on peut croire que rien quant aux grandes affaires politiques, ne sera changé: Frédéric III continuera, sans doute, l'œuvre de Guillaume Ier, mais qui sait ce qu'il adviendrait si l'empereur venait à mourir?

de la capitale, sans jamais suivre le souverain à Ems, Coblenz, Wiesbaden, Baden-Baden ou à la Mainau, pays où leurs Majestés passaient régulièrement la saison du mois de mai jusqu'à la mi-octobre. Cette vie de famille a créé des légendes qui leur sont les unes favorables et les autres défavorables. Le monde de peintres et d'artistes, d'écrivains et de savants dont Frédéric III et sa femme aimaient à s'entourer a créé toute une série de légendes favorables. Mais cet entourage a été aussi la cause qu'on attribue à l'empereur et à l'impératrice Victoria (nous voulons croire que c'est un tort) un esprit libre-penseur, ce qui leur a créé une légende défavorable dans les cercles où existent encore des principes du christianisme positif. L'impératrice Victoria passe pour être toute une série de légendes favorables; son instruction est tellement surabondante qu'elle semblerait parfois nuire à la coordination de ses idées. Elle écrit, d'un style élégant, allemand et l'anglais et l'italien; elle peint, sculpte et connaît tous les travaux que la femme peut connaître dans toutes les conditions de sa vie. Du mariage de Frédéric III avec sa femme sont issus six enfants: deux fils et quatre filles. L'aîné de ce fils le prince impérial, est marié et père de quatre fils; sa femme, la princesse Augusta Victoria, de la maison de Holstein attend prochainement ses cinquièmes couches. Autour de ce ménage, aussi, l'on peut dire que l'on a créé toute une série de légendes favorables et défavorables. Ceux qui ont des principes conservateurs et chrétiens voient dans le prince impérial un homme d'esprit, de tête et de cœur, cherchant à se rendre populaire dans toutes les classes de la société, sauf celles des loges et des juifs. Dans son désir de rechercher le bien de son pays, il serait animé de sentiments chrétiens et conservateurs. On ajoute que c'est son peu de penchant pour les loges et la juiverie qui lui aurait valu dans la presse européenne — où la loge et le juif dominent — une réputation qui, en Allemagne, en Autriche et en France, ne lui est guère favorable. Dans les deux premiers pays, le prince Guillaume et sa femme passent pour des piétistes et réactionnaires, et en France le prince est regardé comme l'incarnation du parti militaire, prêt à fondre sur la France. C'est plus tard seulement qu'on verra au juste ce que vaut cette réputation. Le second fils est le prince Henry, le marin de la famille. Bon, affable, bel homme, travailleur, il va se marier avec sa cousine germaine, la princesse Irène de Hesse-Darmstadt. La fille aînée, la princesse Charlotte est mariée au prince héréditaire de Saxe-Meiningen, dont elle a un fils, âgé de 9 ans. Les princesses Victoria, Sophie Dorothee et Marguerite, sont encore bien jeunes, la dernière n'a pas encore 16 ans; elles vivent toujours dans le voisinage immédiat de leurs parents et ont deux institutrices, l'une française et l'autre anglaise, dont elles sont pour ainsi dire inséparables. L'entourage actuel de l'empereur et de l'impératrice est un peu considérable. L'impératrice Victoria n'a même pas en ce moment une grande maîtresse des cérémonies dont la place est vacante. Elle se contentait aussi d'une seule dame de palais, Mme la comtesse de Bruhl. La maison du prince impérial et celle de sa femme sont plus considérables. Evidemment, il y aura, sous ce rapport, une réorganisation générale. En somme, on peut croire que rien quant aux grandes affaires politiques, ne sera changé: Frédéric III continuera, sans doute, l'œuvre de Guillaume Ier, mais qui sait ce qu'il adviendrait si l'empereur venait à mourir?

de la capitale, sans jamais suivre le souverain à Ems, Coblenz, Wiesbaden, Baden-Baden ou à la Mainau, pays où leurs Majestés passaient régulièrement la saison du mois de mai jusqu'à la mi-octobre. Cette vie de famille a créé des légendes qui leur sont les unes favorables et les autres défavorables. Le monde de peintres et d'artistes, d'écrivains et de savants dont Frédéric III et sa femme aimaient à s'entourer a créé toute une série de légendes favorables. Mais cet entourage a été aussi la cause qu'on attribue à l'empereur et à l'impératrice Victoria (nous voulons croire que c'est un tort) un esprit libre-penseur, ce qui leur a créé une légende défavorable dans les cercles où existent encore des principes du christianisme positif. L'impératrice Victoria passe pour être toute une série de légendes favorables; son instruction est tellement surabondante qu'elle semblerait parfois nuire à la coordination de ses idées. Elle écrit, d'un style élégant, allemand et l'anglais et l'italien; elle peint, sculpte et connaît tous les travaux que la femme peut connaître dans toutes les conditions de sa vie. Du mariage de Frédéric III avec sa femme sont issus six enfants: deux fils et quatre filles. L'aîné de ce fils le prince impérial, est marié et père de quatre fils; sa femme, la princesse Augusta Victoria, de la maison de Holstein attend prochainement ses cinquièmes couches. Autour de ce ménage, aussi, l'on peut dire que l'on a créé toute une série de légendes favorables et défavorables. Ceux qui ont des principes conservateurs et chrétiens voient dans le prince impérial un homme d'esprit, de tête et de cœur, cherchant à se rendre populaire dans toutes les classes de la société, sauf celles des loges et des juifs. Dans son désir de rechercher le bien de son pays, il serait animé de sentiments chrétiens et conservateurs. On ajoute que c'est son peu de penchant pour les loges et la juiverie qui lui aurait valu dans la presse européenne — où la loge et le juif dominent — une réputation qui, en Allemagne, en Autriche et en France, ne lui est guère favorable. Dans les deux premiers pays, le prince Guillaume et sa femme passent pour des piétistes et réactionnaires, et en France le prince est regardé comme l'incarnation du parti militaire, prêt à fondre sur la France. C'est plus tard seulement qu'on verra au juste ce que vaut cette réputation. Le second fils est le prince Henry, le marin de la famille. Bon, affable, bel homme, travailleur, il va se marier avec sa cousine germaine, la princesse Irène de Hesse-Darmstadt. La fille aînée, la princesse Charlotte est mariée au prince héréditaire de Saxe-Meiningen, dont elle a un fils, âgé de 9 ans. Les princesses Victoria, Sophie Dorothee et Marguerite, sont encore bien jeunes, la dernière n'a pas encore 16 ans; elles vivent toujours dans le voisinage immédiat de leurs parents et ont deux institutrices, l'une française et l'autre anglaise, dont elles sont pour ainsi dire inséparables. L'entourage actuel de l'empereur et de l'impératrice est un peu considérable. L'impératrice Victoria n'a même pas en ce moment une grande maîtresse des cérémonies dont la place est vacante. Elle se contentait aussi d'une seule dame de palais, Mme la comtesse de Bruhl. La maison du prince impérial et celle de sa femme sont plus considérables. Evidemment, il y aura, sous ce rapport, une réorganisation générale. En somme, on peut croire que rien quant aux grandes affaires politiques, ne sera changé: Frédéric III continuera, sans doute, l'œuvre de Guillaume Ier, mais qui sait ce qu'il adviendrait si l'empereur venait à mourir?

<

SOMMAIRE

ÉVÉNEMENTS.—Les travailleurs de la nuit... Lettres de Berlin... Bibliographie... Récriminations... Réciprocité illimitée... Petite gazette... Parlement fédéral... Dépeches... Échos...

ANNONCES NOUVELLES

Cour Supérieure.—Fiset, Burroughs & Campbell... Bas variés d'alpiaz... Liniment geneau... Ligne Allan—Voir 4ème page... Frintemps—Behan Brothers... Bazar du Patronage... Eau Minérale de St-Léon—MM. Gingras, Langlois & Cie

CANADA

QUEBEC, 5 AVRIL 1888.

RECRIMINATIONS

La Justice d'hier se réjouit du succès de l'Assomption. C'est une satisfaction qu'on ne saurait légitimement lui refuser.

Mais son bonheur n'est pas sans mélange, et sa coupe de miel contient quelques gouttes de fiel.

M. Gauthier, en effet, n'est pas un conservateur-national, c'est un libéral. Notre confrère exhale en ces termes son mécontentement :

Maintenant, en présentant à M. Gauthier, le nouvel élu, nos plus sincères félicitations, nous désirons rappeler une chose que nous pouvons dire après la victoire.

Le comté de l'Assomption est essentiellement conservateur. Notre élément y compte pour beaucoup et son dévouement nous y assure la victoire.

Il avait été compris que la candidature pour une des chambres serait offerte à un libéral et qu'un conservateur-national devrait se présenter pour l'autre chambre.

Plusieurs libéraux importants du comté n'ont pas voulu respecter ce pacte solennel et ils ont exigé des candidats libéraux pour les deux chambres.

Nous aurions eu le droit de ne pas appuyer de telles candidatures, et de présenter un de nos amis. C'eût été diviser nos forces et assurer la victoire au candidat du gouvernement.

Nos amis, n'écouteront que la voix de leur patriotisme, n'ont pas voulu prendre une pareille responsabilité au moment où la question de réciprocité et celle des millions du Pacifique nous faisaient un devoir d'indiquer une défaite au gouvernement.

Mais nous ne voulons pas que l'on compte comme un précédent, accepté et reconnu, ce qui n'a été qu'un acte de tolérance et d'effacement imposé par les circonstances.

Nous devons dire en justice que nous n'avons en cette affaire aucun reproche à adresser aux chefs libéraux qui ont fait tout ce que l'on pouvait attendre d'eux pour faire respecter l'engagement pris ; nous proclamons cela à leur louange.

Mais ce sont quelques libéraux influents du comté qui ont exigé que les choses se passent autrement. Or nous voulons qu'ils sachent que nous nous en sommes aperçus et que si nous n'en avons pas tenu compte, ce n'est pas tant pour ratifier leur conduite que pour contribuer à remplir un devoir qui s'imposait dans les circonstances.

L'alliance qui existe entre les deux éléments du parti national ne peut être maintenue qu'en autant que les droits de chaque groupe sont reconnus et respectés.

Il y a des libéraux qui auraient de superbes leçons à prendre de leurs chefs sous ce rapport.

En disant ces choses avant ou pendant la bataille comme elle en aurait eu le droit, la Justice aurait nu à l'élection. Elle n'a pas voulu le faire alors, mais aujourd'hui au milieu de l'enthousiasme de la victoire, elle se fait un devoir de tenir un langage énergique qui précèdera sans doute pour l'avenir des complications malheureuses.

Comme on le voit, les conservateurs-nationaux ont à se plaindre de leurs alliés de l'Assomption. Cependant, dans l'intérêt de la cause, les nationaux ont marché.

Et quelle cause ? La cause de la réciprocité illimitée, dit la Justice. Mais le parti national accepte donc cet article du programme libéral ! Pourtant l'Étendard s'est prononcé carrément contre la résolution de Sir Richard Cartwright. Si la victoire de M. Gauthier est un argument en faveur de la réciprocité illimitée, comment les nationaux de Montréal, les amis de l'Étendard, ont-ils pu appuyer le candidat libéral ?

Nous croyons qu'en somme nos amis les conservateurs-nationaux n'ont pas à se réjouir outre mesure de l'élection de l'Assomption.

RECIPROCITE LIMITEE

La clause 9 de l'Acte des douanes de 1879 contenait les dispositions suivantes :

Aucun des articles suivants, savoir : les animaux de toutes espèces, les fruits verts, le foin, la paille, le son, les graines de tous genres, les légumes [y compris les patates] et les autres plantes racines, les arbres, les arbustes, le charbon et le coke, le sel, le houblon, le blé, les pois et les fèves, l'orge, le seigle, l'avoine, le blé d'inde, le sarrasin et tous les autres grains, la farine de blé ou de seigle, la farine de maïs et d'avoine, la fleur d'aucun autre grain, le beurre, le fromage, le poisson [salé ou fumé], et le bois seraient importés en franchise au Canada, ou moyennant un droit moindre que celui pourvu par cet acte et cela sur proclamation du gouverneur-général en conseil qui sera émise chaque fois qu'il sera prouvé à sa satisfaction que de semblables articles venant du Canada pourront être exportés en franchise aux Etats-Unis ou pour un droit n'excédant pas celui imposé d'après telle proclamation sur ces articles quand ils sont importés au Canada.

Mercredi dernier M. Mitchell a attiré l'attention du gouvernement sur le fait que les autorités américaines se plaignaient de ce que l'admission en franchise aux Etats-Unis de certains de ces articles, n'avait pas eu pour résultat une semblable admission en franchise des mêmes articles au Canada.

Sir John répondit alors que le cabinet canadien n'avait pas reçu de communications officielles des Etats-Unis, à ce sujet.

Une dépêche d'Ottawa nous donne maintenant l'importante nouvelle que le gouvernement des Etats-Unis s'est mis en rapport avec le gouvernement canadien, et que celui-ci a consenti à enlever les droits sur certains articles admis en franchise aux Etats-Unis.

C'est la réciprocité limitée ; c'est la continuation de la politique inaugurée en 1878 qui se développe.

Nous donnons ici la dépêche en question :

Depuis ce débat le gouvernement canadien a reçu avis officiel des autorités à Washington par l'entremise de Sir Lionel West.

Le memorandum adressé au gouvernement dit que les articles mentionnés dans la clause 9 ci dessus cités, ont été mis sur la liste des articles en franchise qui peuvent être importés aux Etats-Unis. Le même document exprime l'espoir que le Canada accordera aux Etats-Unis la réciprocité pour ces articles.

Le Conseil Privé a pris en considération cette question et bien que la clause 9 soit susceptible de deux interprétations, le gouvernement désirant mettre à exécution sa politique de réciprocité pour les produits naturels, a décidé d'accéder à la demande de l'exécutif de Washington.

Une proclamation sera émanée sous peu pour mettre à exécution la clause 9 de l'acte des douanes de 1879.

Lors du débat de mercredi dernier certains députés de l'opposition et, entre autres, M. Mitchell, avaient prétendu que le consul des Etats-Unis avait fait des représentations au gouvernement canadien à propos de cette réciprocité. Sir John avait répliqué alors qu'aucunes représentations officielles n'avaient encore été faites. L'opposition prétendit que Sir John disait faux et cependant il ne disait que la vérité puisque l'avis officiel, d'après les sources les plus autorisées, n'a été reçu à Ottawa que samedi dernier. On voit de suite que le gouvernement n'a pas été lent à agir.

Il est bien vrai que le consul des Etats-Unis en cette ville, M. Hotchiss, avait déjà écrit une lettre au ministre des douanes, pour lui demander quelle serait la politique du gouvernement sur cette question. M. Hotchiss s'empressait de dire dans sa lettre qu'il n'écrivait pas d'une manière officielle. Cette déclaration du consul des Etats-Unis s'accorde parfaitement avec ces paroles prononcées par Sir John mercredi dernier.

Des représentations ont été faites par des cultivateurs de graines américains desirant de voir cette clause mise à exécution. Nous avons des cultivateurs de graines en Canada et nous avons songé à les protéger avant de s'occuper de ceux des Etats-Unis. Cette question est actuellement sous considération. Dans tous les cas, nous n'avons pas reçu de représentations officielles de la part du consul des Etats-Unis.

Il est à espérer que le projet de loi qui est actuellement devant le Congrès sera adopté parce qu'il est dans l'intérêt du Canada et des Etats-Unis.

PETITE GAZETTE

Les brefs pour l'élection de Kent-Ouest ont été lancés.

La présentation est fixée au 25 avril et la votation au 2 mai.

Plusieurs journaux de France annoncent que monsieur le comte de Paris se rendra à San Remo vers le 15 avril.

Le Manitoba nous annonce l'arrivée à Winnipeg, samedi, le 25 mars, d'un premier détachement de colons venant de la province de Québec. Ils étaient au nombre de 78. Tous furent

reçus à la gare par M. l'abbé Cloutier, de l'archevêché, et M. l'abbé Cherrier, de l'Immaculée Conception.

Un bill pour accorder le droit de suffrage aux femmes a été déposé ces jours derniers à la législature du Nouveau-Brunswick.

M. L. A. Olivier, avocat, d'Ottawa, vient d'être nommé juge pour les comtés de Prescott et Russell, Ontario.

Le nouveau juge n'est âgé que de 34 ans.

C'est l'un des premiers avocats canadiens-français qui soient allés se fixer à Ottawa.

Les chiffres du dernier recensement fait à New-York par les autorités municipales donnent bien le caractère cosmopolite de la métropole américaine. Six cent mille de ses habitants sont nés en pays étrangers ; près de sept cent mille sont nés aux Etats-Unis, mais de parents étrangers. La population vraiment américaine de New-York ne compte que 299,873 âmes.

Le World de New-York publie une intéressante relation d'une excursion faite sur la première section du canal de Panama, comprenant un parcours de vingt kilomètres, ou environ seize mille anglais, depuis Colon, où est le débouché du canal sur l'Atlantique, jusqu'à la première étape, nommée Bohio Soldado. Cette section, formant plus d'un quart de la longueur du canal, qui est de 74 kilomètres, est dès à présent navigable sur toute son étendue pour des navires ayant un tirant d'eau de douze à quinze pieds anglais.

Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière

FONDATION DU CERCLE ST-ISIDORE

Dans une réunion préparatoire provoquée le 25 mars dernier par M. L. A. Colbert Martineau, l'un d'eux, les élèves de l'Agriculture de Ste-Anne ont décidé la création d'un cercle ayant pour but de donner des conférences agricoles hebdomadaires. Chaque membre de l'école s'est obligé à faire à son tour de rôle une conférence le dimanche soir. Le Cercle, dans une pieuse pensée, s'est mis sous la protection du saint patron des cultivateurs et a pris le nom de Cercle St-Isidore.

Le Rév. M. L. O. Tremblay, directeur de l'école, est de droit directeur du Cercle. M. Schmouth, professeur d'agriculture, en a été proclamé président honoraire. Le Cercle a élu pour officiers : MM. E. Castel, président ; C. A. D. Dufresne, vice-président et M. Ed. Desjardins, secrétaire.

Le Cercle a été inauguré le dimanche de Pâques sous le haut patronage de S. G. Mgr Poiré, qui a daigné relever de sa présence l'éclat de cette fête de famille. A cette séance assistaient indépendamment de tout le corps dirigeant et enseignant de l'école, MM. Firmin H. Proulx et Hector Proulx, de la Gazette des Campagnes.

Après quelques mots de bienvenue à S. G. Mgr Poiré, le président dans une courte allocution a d'abord remercié ses confrères de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'appelant au fauteuil, leur a esquissé le tableau de ses obligations et de leurs devoirs réciproques et leur a proposé d'inscrire en tête de leurs statuts cette devise : "Avec Dieu et pour la Patrie."

Sur la demande du Président, des remerciements ont été votés par acclamations à N. Colbert Martineau, fondateur du Cercle.

Ensuite la parole a été donnée au conférencier M. C. A. D. Dufresne, qui avait pris pour sujet : "Les qualités du bon cultivateur."

En première ligne, M. Dufresne a justement demandé au cultivateur d'être bon chrétien, et lui a demandé en outre de s'instruire et de pratiquer une sage économie, en développant la nécessité et les avantages de l'instruction et de l'économie bien entendue. Puis il a démontré l'importance d'un jugement droit, de l'esprit d'observation, de l'esprit d'exécution et de l'esprit des affaires. Et recommandant au cultivateur la prudence, la modération dans ses desirs, l'application et la persévérance, il a terminé sa conférence au milieu des applaudissements en répétant l'adage bien connu, mais toujours utile à rappeler : "Tant vaut l'homme, tant vaut la terre."

Sur la proposition de MM. L. A. Colbert Martineau et Jos. Prévost, des remerciements ont été votés au conférencier, et MM. Roy, chef de pratique de la ferme modeste de Ste-Anne, et Firmin H. Proulx, directeur propriétaire de la Gazette des Campagnes, ont été acclamés membres honoraires du Cercle.

Dans une aimable improvisation, M. Proulx a remercié le Cercle et a exprimé sa satisfaction du succès de M. Dufresne qu'il a montré à tous les élèves de l'école comme un exemple encourageant de ce que peuvent la bonne volonté et le travail assidu.

Enfin la séance a été close par une gracieuse allocution de S. G. Mgr Poiré, qui en félicitant les membres du Cercle de leur excellente idée et le conférencier de son intéressant travail, leur a recommandé à tous, ainsi qu'aux cultivateurs en général, le bon emploi du temps, le temps court et précieux, le temps qui fuit irrémédiablement.

Parlement Fédéral

Chambre des Communes

Ottawa, 4 avril.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures p. m.

PROJETS DE LOIS

L'hon. M. THOMPSON—soumet le projet de loi : "Acte pour abolir les confiscations pour trahison et félonie et pour autres amendements à l'acte qui s'y rapporte."

L'hon. M. THOMPSON—"Acte pour amender le chapitre 8 des Statuts Révisés et intitulé acte relatif aux élections des députés aux Communes."

Le projet de loi soumis propose d'adopter la clause de l'acte électoral anglais ; clause qui permet à un député dont les agents ont, sans sa connaissance et sa connivence, commis des actes de corruption et d'influence indue et qui lui font perdre son siège, de s'exculper en prouvant qu'il n'a permis aucun acte de corruption et de s'exempter ainsi de perdre son siège.

L'hon. M. THOMPSON—"Acte pour amender le chapitre 138 des Statuts Révisés du Canada et relatif aux peines, pardons et commutations de sentences."

L'hon. M. THOMPSON—"Acte pour consolider et amender la loi relative aux marques frauduleuses sur les marchandises."

Le bill actuel impose aux personnes qui ont en leur possession des marchandises étrangères l'obligation de prouver qu'elles les ont reçues de bonne foi. Le bill pouvait aussi au procès sommaire de tous les délinquants contre cette loi. Il permet aussi d'émaner des mandats de recherche pour faire des fouilles dans les établissements où l'on suppose qu'il se trouve des marchandises frauduleusement marquées.

LA RECIPROCITE.

Sir R. CARTWRIGHT.—Le ministre des finances connaît-il le bill des représailles qui a été soumis au congrès des Etats-Unis et que va faire le gouvernement à ce sujet ?

Sir C. TUPPER.—On n'a pas attiré l'attention du gouvernement sur le projet de loi auquel fait allusion l'hon. député. Je crois que ce bill a été présenté parce qu'on était sous l'impression que le gouvernement du Canada ne voulait pas accorder la réciprocité pour les produits naturels énumérés dans la clause 9 de l'acte des douanes de 1879. Si telle est l'impression qui a donné lieu à ce bill de représailles, je puis dire que la décision que le gouvernement canadien vient de prendre est de nature à la faire disparaître et à empêcher ce bill d'être adopté.

L'hon. député doit savoir maintenant que Sir Lionel West a communiqué officiellement au gouvernement du Canada que les Etats-Unis avaient enlevé les droits sur les articles énumérés dans la clause 9 et lui demandant d'accorder la réciprocité pour les mêmes articles. Un ordre en conseil a été adopté mettant ces produits naturels sur la liste des articles. Cet ordre sera publié dans le prochain numéro de la Gazette du Canada.

M. O'BRIEN reprend le débat ajourné hier et se déclare contre la résolution. Il dit entre choses qu'elle aurait pour effet non-seulement de nous faire perdre des droits sur le bois de construction mais de plus de nous enlever cette industrie en faveur des scieries du Michigan.

M. HAGGART—parle jusqu'à six heures et se déclare très fortement contre la résolution. Il prouve de toute évidence que la réciprocité illimitée serait la ruine de nos manufactures et que 99 sur 100 de nos industriels ne voudraient pas admettre une telle proposition.

A six heures l'Orateur quitte le fauteuil.

SEANCE DU SOIR

A la reprise de la séance sept bills privés subissent leur seconde lecture et sont référés à leurs comités respectifs.

LA RESOLUTION CARTWRIGHT

M. HAGGART—termine son discours contre la résolution.

M. AMYOT dit que c'est l'amour de la fédération impériale qui est au fond de l'opposition que le gouvernement fait à la résolution de réciprocité illimitée.

M. MASSON prétend que les cultivateurs ne bénéficieront pas de la réciprocité sans restrictions. Il prouve que l'Angleterre et non les Etats-Unis est le véritable marché pour les produits canadiens.

M. BOWMAN se déclare en faveur de la résolution.

M. MCKEEN parle contre la résolution Cartwright.

L'hon. M. LAURIER propose l'ajournement.

La chambre s'ajourne à 12.50 a. m.

Echos & Nouvelles

A la basilique

Avec la bienveillante permission de M. le curé de Québec, la messe de 9 heures sera continuée, pendant tout le mois d'avril, à la basilique.

Caribous

On rapporte que le caribou et le daim abondent dans les bois autour du lac Mégantic.

—La Salsepareille d'Ayer guérit toutes les maladies du sang, expulse toute impureté, renouvelle les forces, la vie.

En prison

Mardi matin M. le juge Déry a condamné à quatre mois de prison une femme arrêtée pour ivresse à la demande de son mari. La malheureuse aurait aussi menacé de mettre fin aux jours de sa fille. Le magistrat lui a donné l'option de payer \$10 d'amende, mais comme elle n'avait pas d'argent la prisonnière a été conduite à la prison du district.

Décédé

J. Harnley, de l'école d'infanterie de St-Jean, est mort de phthisie pulmonaire la semaine dernière, à St-Jean. C'est le premier décès arrivé depuis l'ouverture de cette école, c'est-à-dire depuis plus de quatre ans.

L'Île, St-Romuald et Québec

Aujourd'hui, jeudi, le vapeur Orléans commença à faire le trajet entre St-Romuald et le bout de l'Île, touchant à Québec à chaque voyage.

—Pour la guérison de toutes les affections et irrégularités des femmes, la Salsepareille n'a pas d'égale.

Soirée à la Citadelle

Mardi le commandant et les officiers de la Batterie B, ont donné une soirée à la Citadelle. Il y avait une cinquantaine d'invités.

Le Canada demande un million

de Cuisinières pour l'emploi de la Poudre à Pâte à la Crème de l'Art Impériale. C'est une perfection, et elle est bien supérieure à toutes les autres.

La chapelle N.-D. des Victoires

Depuis une quinzaine de jours sont commencés, à la chapelle de la Basse-Ville, des travaux considérables de réparation. L'intérieur va être complètement peint à fresque.

M. J. M. Tardivel, peintre-décorateur, est chargé de ces travaux qui ne seront guère terminés qu'au commencement de juin.

Un appareil de chauffage amélioré a été récemment posé dans la chapelle sous la direction de M. Morin, de la Basse-Ville.

Echappé belle

M. Simons, du bureau Veritas, a failli se faire tuer hier lorsqu'il examinait le steamer "Miramichi". Lorsqu'il était dans la chambre de l'engin, un des employés a laissé échapper par mégarde un morceau de fer d'assez forte dimension. Heureusement, M. Pratt, ingénieur a pu avertir M. Simons du danger, et il a évité d'être assommé.

Condoléances

Le bureau des directeurs de la compagnie d'assurance mutuelle de Montmagny a adopté des résolutions de condoléances envers la famille du regretté M. J. Oliva, qui fut directeur et président de la compagnie.

Cour du Recorder

Un nommé Eugène Béland, qui vient de France et qui gagne sa vie à montrer des panoramas, s'est foulé un pied en débarquant des chars à Lévis. Comme il est sans ressources aucunes et sans connaissances en cette ville il a demandé la protection du recorder jusqu'à ce qu'il soit rétabli. On lui a accordé 15 jours de prison.

Une vieille vagabonde Katie Morrow a été coffrée pour 4 mois.

Il y avait une centaine de causes de cotisations devant le recorder mais les défendeurs ont négligé de comparaître.

Cour du Banc de la Reine

Voici la liste des causes qui seront appelées au prochain terme de la Cour Criminelle qui s'ouvrira le dix :

Causes nouvelles :

Elzéar Demers et Victor Wagner ; assaut grave.

James Murphy ; larcin.

Jos Gagné, Isala Laroche et Jos Sauffaçon ; larcin.

Léger Leclerc ; homicide involontaire. Cléophas Gendron ; parjure.

(L'Armée du Salut) Alfred Brice, Fred. Félix, Thos. Law et James McHarg ; nuisance publique.

Anciennes causes :

Jos. Blouin ; détournement de fonds.

Jos. Benjamin Trudel ; parjure.

Jos. Kelley ; larcin.

Leon Belliverie ; assaut.

Thos. Chevalier, Aug. Craig, Amable Savard et John Cloutier ; assaut.

Alfred Ménard, F. Lebellet—Onésime Prévost ; bagarre.

George Méthot ; assaut et port d'armes.

Alfred Olivier ; idem.

John Ryan ; blessure avec arme à feu.

Empoisonné

Une nouvelle terrible a mis le village de Ste Thérèse en émoi, samedi dernier. Le Dr Sanche, âgé de 33 ans, s'est accidentellement empoisonné en prenant une forte dose d'opium. Le Dr laisse une veuve et des enfants.

Cette mort subite et dans des circonstances aussi singulières a créé une profonde sensation.

Service postal

Il y a eu une augmentation d'au delà de 62 pour cent dans les affaires des paquebots de cette ville avec les Etats-Unis, depuis les nouveaux arrangements conclus avec le gouvernement américain.

Les autorités des Etats-Unis ont averti le maître général des postes du Canada, que les grainetiers américains étaient dans l'habitude d'envoyer des paquets par l'express aux bureaux de poste canadiens. En conséquence, des mesures seront prises pour empêcher que le département des postes soit frustré du montant de ces frais de transport.

Municipal

Le maire Langelier, MM. J. P. Rhéaume brigueront les suffrages des électeurs municipaux dans le quartier Jacques-Cartier. Il est probable qu'ils ne rencontreront point d'opposition.

La lutte est très active dans le quartier St-Jean, entre MM. Peachy et Vincent. MM. Matte et Peachy sortiront victorieux de la lutte, si l'on en croit la rumeur publique.

Dans le quartier Montcalm, MM. McGreevy, Carrel et Aylwin sont dans l'arène. M. McGreevy est sûr de son

élection. La lutte se fait surtout entre les deux autres comme conseillers. M. Bilodeau a pour adversaire M. F. Dalisle, échévin sortant de charge. La contestation est très active, et il est difficile d'en prévoir le résultat.

Les autres quartiers où il y aura votation sont les quartiers St-Pierre et St-Roch.

1200 vgs de Tweed et de Serge double largeur venant d'être reçus, seront offerts en Job, à \$1.50 la vg par

H. GAGNON & CIE,

RUE DE LA COURONNE.

Québec, 14 février 1888. 742

Il y avait promesse de mariage...

L'honorable juge Taschereau a rendu jugement, hier à Montréal, dans la cause de Cardinal vs. Cyprien Doris.

D'après les considérants en jugement, Cyprien Doris, de Saint Michel Archange, comté de Napierville, après avoir courtoisé Mlle Alphonsine Cardinal, fille mineure du demandeur, "fit la demande" dans le mois d'avril 1887 ; la demande fut agréée et le mariage fixé au 26 avril, puis retardé au 3 mai, puis encore d'une quinzaine, puis jusqu'aux semailles, puis fixé au 28 juin, et encore retardé au 15 juillet.

Le "cavalier" disait vouloir surmonter l'opposition de ses parents au mariage, quoique lui-même, majeur, s'occupât fort peu de l'opposition. La date fixée passa et Doris obtint un nouveau délai de quinze jours ; le père consentit, mais "il faut en finir" dit-il.

Le fiancé ne revint pas ! De là des procédés en dommages au montant de deux mille piastres par le père de la jeune fille. Le défendeur fit des offres réelles de \$50, protestant que la jeune fille lui avait toujours dit qu'elle n'était pas pressée et que c'est son père qui a fait brouiller les deux amants.

Dans son jugement, l'honorable juge fait remarquer que ces délais ont exposé la jeune fille et le défendeur au ridicule et au mépris, que le défendeur a usé de faux prétextes, fait preuve de mauvaise foi et a manqué à sa parole d'honneur homme. Vu l'effronté fait au père dans la personne de sa fille, des dommages pour dépenses en vue du ménage et autres la somme de \$150 est accordée au demandeur avec les frais contre le défendeur.

Pilules et Onguent d'Holloway

Certaines constitutions ont une tendance rhumatismale, et sont sujettes, durant toute l'année à ses morsures incessantes. Que celles-là fomentent les parties affectées avec de la saumure chaude, et qu'ensuite elles les frottent avec l'Onguent adoucissant. Elles trouveront que c'est le meilleur moyen de diminuer leur agonie, et avec les Pilules d'Holloway, le moyen le plus sûr d'enlever le mal. Inutile d'avoir recours à d'autres plan de traitement pendant quelques jours, si on veut aboutir à un résultat efficace. Les douleurs qu'auraient occasionné un tressaillement douloureux seront anéanties sans difficulté par les remèdes peu coûteux d'Holloway qui procurent du confort en calmant les battements artériels et l'excitation nerveuse.

Un combat de taureaux empêché par le feu

Nouvelle-Orléans, 4 avril.—Belaya est une petite ville située à 35 milles de Mexico, et qui, dimanche dernier (jour de Pâques), attirait une foule immense de visiteurs : il s'y livrait un combat de taureaux. L'arène était bondée de spectateurs qui se pressaient les uns sur les autres ; les picadors et les toréadors entraînés en lisse ; ordre avait été donné de lâcher les taureaux, quand retentit une indéchiffrable clameur d'angoisse : "Au feu ! au feu !" Ce fut une panique soudaine, sauvage, générale. L'incendie faisait rage, envahissant l'endroit occupé par les spectateurs. Dix-huit personnes brûlées à mort, des centaines de blessées, voilà le bilan de cette terrible catastrophe, dont nos lecteurs auront une idée quand ils sauront qu'au moment critique, les taureaux libérés et fuyant eux-mêmes l'incendie se ruèrent sur la foule assolée et la dispersèrent de tous côtés à coups de cornes. Chose singulière, seules les femmes et les enfants ont été blessés ; tous les hommes se sont retirés sains et saufs.

L'origine du feu est maintenant connue. Des prisonniers avaient eu la

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit: "78 E. 54th St., New York, 10 Mai, 1882. MESSRS. J. C. AYER & Co. Je fus, l'hiver dernier, en proie à un lumbago qui tourmentait mes membres de douloureuses intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, qui, par son observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour me dire, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la normale. Après un temps, s'il était possible, et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement, est devenue excellente. Je ne sens cet pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fut fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devez les publier dans l'intérêt de nos semblables. A vous, avec respect, Z. P. WILDS." Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvant la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile. PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

GILLET'S POWDERED LYE 99 POUR CENT Le plus Pur, le plus Fort, le Meilleur Prêt à mettre en usage en aucune quantité pour faire le Savon, la Lessive, Désinfecter, et dans cent autres cas. Une boîte équivaut à 10 livres de Sel Sola. En vente chez tous les épiciers et pharmaciens. W. GILLET - TORONTO

PALMO-TAR SOAP. HOUS AFFIRME. ASSURANCE QUE CE SAVON N'A PAS DE RIVAL POUR AMÉLIORER LE TEINT ET LA PEAU. LA PLUPART DES ERUPTIONS SCROFULEUSES, DES PUSTULES ET DES MALADIES CHRONIQUES DE LA PEAU SONT GUÉRIES PAR SON EMPLOI. Demandez le "PALMO-TAR SOAP," et refusez tous les substituts. DAVIS & LAWRENCE CO., (LIMITED) MONTREAL.

PLUS DE PILULES: Les hommes l'aiment! Les enfants l'aiment! Parce qu'il est agréable au goût. IL GUÉRI Les affections de la foie, Les désordres Biliaux La Pâleur, la Dyspepsie, La perte d'appétit, La Migraine, La Constipation. PRIX, 25c. LA BOUTEILLE.

PALMO-Sulphur Soap. Merveilleusement efficace pour enlever les impuretés de la Peau et la consommer dans un état de santé parfaite. Il embellit le teint et donne un aspect agréable et brillant. Il guérit les éruptions de la Peau et les boutons. Il est aussi utile que les plus célèbres Savons Sulphurés. Les taches de tannin ou de l'âge, ainsi que les taches de rousseur, disparaissent rapidement. Demandez le Palm-Sulphur, et refusez tous les substituts. DAVIS & LAWRENCE CO., Montreal.

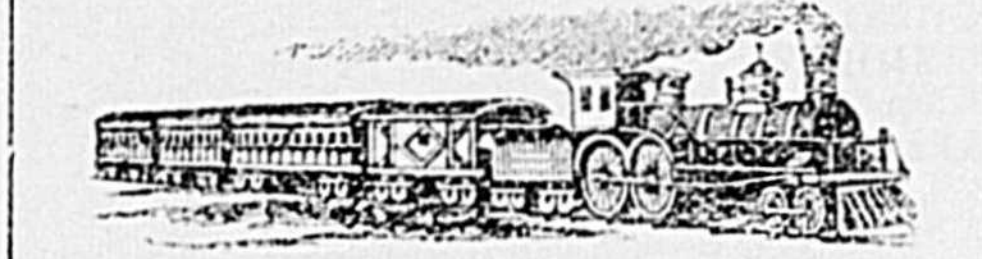
Toux, Rhumes, Croup et Consomption GUÉRIS PAR LE Baume Pulmonaire d'Allen. 25c. 50c. et \$1.00 la bouteille.

PALMO-CARBOLIC SOAP. Paro de graisse animale. Paro de matières colorantes. Paro d'essence de Styracine. Absolument Pur. Prophylactique précieux de la contagion. Il enlève la saleté toute odeur désagréable. "PALMO-CARBOLIC SOAP," et refusez tous les substituts. DAVIS & LAWRENCE CO., (LIMITED) MONTREAL.

Éprouvez-vous une douleur quelconque? EMPLOYEZ LE "PAIN KILLER" DE DAVIS. Et vous serez soulagé instantanément. OMBRE AUX CONTREFAÇONS. 25 Cts. la Bouteille. J. & W. Reid. Québec, 20 janvier 1888.

PROVINCE DE QUÉBEC, Dans la District de Québec, COUR SUPÉRIEURE No 728. JOHN FRANCIS O'BRIEN, de la cité de Québec, marchand, Demandeur. WILLIAM CHARLES ARCHIBALD, de l'endroit appelé Wolfe ville, dans la Nouvelle-Ecosse, et actuellement en la cité de Québec, Défendeur. IL EST ORDONNÉ au défendeur de comparaître sous deux mois. Québec, 4 avril 1888. FISET, BURROUGHS & CAMPBELL, P. C. S. Québec, 5 avril 1888—2f. 764

à vendre. Mécanisme de Moulin à Scie! M. C. LÉOPHE LAYOIE de la PETITE RIVIÈRE ST-FRANÇOIS, a en vente un superbe mécanisme de MOULIN A SCIE pour la somme modique de NEUF CENT DOLLARS. Le tout en bon ordre. S'adresser au Courrier du Canada, ou sur les lieux à CLEOPHE LAYOIE, fils de Magloire. Québec, 8 mars 1888. 749



CHEMIN DE FER DE Québec et du Lac St-Jean

OUVERTURE DE LA LIGNE JUSQU'AU LAC ST-JEAN Le et après LUNDI, 9 janvier 1888, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches: ALLANT AU NORD 6.35 a. m.—Express direct pour la station De-Queen, Lac St-Jean, mardi, jeudi et samedi, y arrivant à 5.55 p. m. 6.35 a. m.—Train mixte pour la Rivière-à-Pierre, le lundi, mercredi et vendredi, y arrivant à 11.35 a. m. 4.00 p. m.—Express local, tous les jours, pour St-Raymond, y arrivant à 6.30 p. m. ALLANT AU SUD 6.15 a. m.—Express local tous les jours de St-Raymond pour Québec, y arrivant à 8.45 a. m. 8.40 a. m.—Express direct de De-Queen, lundi, mercredi et vendredi, pour Québec, y arrivant à 8.20 p. m. 1.10 p. m.—Train mixte de la Rivière-à-Pierre, le mardi, jeudi et samedi, pour Québec, y arrivant à 6.10 p. m.

L'express local fait raccourciement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière-aux-Pins, à la Rivière-à-Pierre, avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-ANGES. Un omnibus faisant le raccourciement avec les trains, part de la Pointe-aux-Trembles, Lac St-Jean, le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI matin, arrivant à Chicoutimi le même soir, et part de Chicoutimi le DIMANCHE, MARDI et JEUDI matin. La Compagnie ayant loué du gouvernement le droit de pêche des Lacs Edouard et Kiskisink, les voyageurs peuvent obtenir des permis de pêche en s'adressant au Bureau de la Compagnie. Le fret pour les différents points des districts du Lac St-Jean et Saguenay sera enregistré à la gare du Palais jusqu'à 5 h. p. m., les lundi, mercredi et vendredi. Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec. Billets à vendre par R. M. Stocking, en face de l'hôtel St-Louis, et par tous les sous-agents. Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière-à-Pierre émis les samedis valables jusqu'au mardi suivant. J. G. SCOTT Sect. et Gérant. Québec, 1er mars 1888.

Avis au Clergé ET AU PUBLIQUE

Je soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Cie., de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de mes vins, Claret (vin table), Port et vins de messe, des derniers sont approvisionnés par Messieurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling évêque de Peterborough, d'Ontario. MM. ARTHUR TOUSSAINT & CIE., seuls, ont un dépôt de mes Vins, ci-dessus énumérés. Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernement et par le Rév. M. Pagé, professeur de chimie à l'Université-Laval, Québec. A. C. TOURNIER, Viticulteur à Sandwich, Ont. Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette et un bouchon brûlé de la maison Tournier, doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiciers de première classe doit être mis en bouteilles. Ce vin acheté en fût ou en gallon dans les 24 heures que le fût est ouvert comme cela vous aurez un excellent vin, autrement il perdrait de sa saveur. J'AI ANALYSÉ, POUR M. A. TOUSSAINT & CIE., deux échantillons de vin Port (vin rouge, et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier. Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins. La proportion d'alcool, dans ces deux vins est de 10 pour cent. Quant à la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin. Rév. P. J. Ed. PAGÉ, Prof. de Chimie à l'Université-Laval. Québec, 8 octobre 1887.

Ces Vins sont en vente à la Cave Française, 111, rue St-Pierre, ainsi que chez M. A. Grenier, épicer, rue St-Jean, Haute-Ville, chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. E. Asselin.

A. Toussaint & Cie Marchands de Vins No. 111 RUE ST-PIERRE Québec, 10 Décembre 1887.—Jan. 711.

à LOUER LA MAISON maintenant occupée PAR LE SOUSSIGNÉ, RUE ST-PAUL.

UNE DES BATISSES ci-devant occupées par la COMPAGNIE DE CAOUTCHOUC, RUE ST-PAUL, — ET — UN CERTAIN NOMBRE DE BUREAUX au second étage de la Fabrique, coin des rues ST-PAUL et ST-THOMAS. J. & W. Reid. Québec, 20 janvier 1888.

Dernière Edition

AU CERCLE CATHOLIQUE Nous lisons dans le Canadien: Jolie séance hier soir, dans les salles du Cercle Catholique. Un voyage fait il y a plus d'un an par M. le Dr Dionne à la Louisiane, lui a permis de nous entretenir avec connaissance de cause de cette ville restée française par le cœur et par le sang: la Nouvelle-Orléans. Fondée par des Français, la Nouvelle-Orléans est, au dire du conférencier, l'une des plus belles villes du Sud. Elle compte une population de 216,000 âmes et est riche en monuments de toute sorte. L'industrie du coton constitue une des principales sources de richesse de la ville. La séance s'est terminée par l'interprétation de quelques morceaux de musique.

DÉPÊCHES

PRESIDENT DE LA CHAMBRE Paris, 4 avril.—M. Meline député des Vosges, a été élu président de la Chambre des députés. Il a reçu 168 votes. M. Clémenceau a obtenu le même chiffre, mais M. Meline a été déclaré élu vu sa plus grande ancienneté dans la Chambre. Le Sénat a adopté une résolution déclarant qu'une trop longue prorogation de la Chambre serait préjudiciable. La Chambre s'est ajournée au 19 mai.

LA SITUATION EN FRANCE Paris, 4 avril.—M. Clémenceau croit que le programme du nouveau cabinet est complet. Celui-ci se compose d'un membre de l'extrême gauche, de cinq membres de la gauche radicale et de quatre modérés. Les opportunistes doivent interpellier le gouvernement sur sa politique générale. Les journaux radicaux sont les seuls à approuver le programme tracé par M. Floquet. Le Journal de Débats et la République Française y voient une tendance démagogique. Le Figaro espère qu'une alliance se fera bientôt entre la droite et les opportunistes.

INONDATION EN ALLEMAGNE Berlin, 4 avril.—La Warthe et le Rhin sont rentrés dans leurs lits, mais les eaux de la Vistule continuent de submerger le pays, et conviennent maintenant une superficie de 300 à 400 milles carrés. 29 villages renfermant une population de 30,000 âmes sont submergés.

SANTÉ DE L'EMPEREUR Berlin, 4 avril.—L'empereur Frédéric a pris du mieux hier. L'impératrice a reçu de Gotha un panier rempli de lias de la vallée et de violettes, avec une adresse des dames de l'endroit, dans laquelle elles expriment l'espoir que son mari recouvrera bientôt la santé.

LA REINE VICTORIA Rome, 4 avril.—La reine Victoria, avant de retourner en Angleterre, fera une visite à l'Empereur et à l'impératrice d'Allemagne, à Potsdam. Le roi Humbert et la reine Marguerite partiront demain pour Florence. Le roi Humbert a envoyé \$8,000 pour les inondés de l'Allemagne.

BUDGET ESPAGNOL Madrid, 4 avril.—Le budget pour 1889 estime que les recettes s'élèveront à \$34,000,000 et les dépenses \$33,960,000.

Institut Canadien La conférence que devait donner M. Jos. Turcotte la semaine dernière à l'Institut Canadien aura lieu vendredi soir à huit heures. Sujet: Victor Hugo en 1837.

Au Séminaire Ce soir il y aura chez les pensionnaires du petit Séminaire une soirée dramatique et musicale. On jouera une petite comédie-vaudeville en 2 actes intitulée: "Les Antiquaires."

L'Armée du Salut On écrit de Knowlton: L'Armée du Salut est ici dans une impasse. L'autre soir, à la suite de sa surnaturelle dans les rues du village, lorsqu'elle revint à ses baraquements, elle les trouva solidement barrés. La mitaine en fut en pleine air. Personne ne veut plus louer de local à ces pauvres délégués. C'est un moyen comme un autre de se débarrasser de cette vermine.

Le manège Le gouvernement fédéral va faire terminer au plutôt le nouveau manège. Environ une douzaine d'hommes de plus sont employés aujourd'hui.

Départ pour l'Europe M. Holt, de la maison G. R. Renfrew & Cie, s'embarquera samedi prochain, à New-York, sur le steamer Aurania, de la ligne Cunard.

Le 9e bataillon Dimanche prochain, le 15 du courant, le 9e bataillon ira entendre la messe à Notre Dame de Lourdes, St-Sauveur. Il y aura grand déploiement militaire.

Promotion M. Jules Paradis, sergent de couleur de la compagnie No 7, a été nommé sous-lieutenant dans la même compagnie. Le caporal Potvin a été promu au grade de sergent dans la même compagnie.

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER. Doses.— Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas. Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal. Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée. Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER. Dans les Maladies du Foie, les Dé-sordres Biliaux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales. Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES. Eruptions, Maladies de la Peau, Hé-morroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER. Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre. Pour la Diarrhée et la Dysenterie, induites par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède. Les Rhumatismes, la Goutte, la Névral-gie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER. Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Dou-leurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER. La Suppression, et l'Écoulement né-gal des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les Pilules d'Ayer. On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues. PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente chez tous les Pharmaciens.

LE BUSTE DE SON EMINENCE

Le Cardinal Taschereau, Œuvre de FRED. A. T. DUNBAR, artiste-sculpteur, est en vente à QUÉBEC, seulement chez

Bernard & Allaire, à qui toutes commandes doivent être adressées.

PIANOS de 1ère Qualité, — PATRONISÉS PAR — SA MAJESTÉ LA REINE D'ANGLETERRE, Par SIR CHARLES TUPPER et autres dignitaires ANGLAIS et CANADIENS, Choisis pour Sa Majesté par

Sir Arthur Sullivan et le Dr Stainer organiste de la cathédrale St-Paul, Londres.

O Newcombe & Co., R. R. Williams & Son HARMONIUMS

Doherty & Co., Thomas & Co. Seule agence à Québec,

Bernard & Allaire, 77, 79, RUE ST-JEAN, H.-V., QUÉBEC. Québec, 19 janvier 1888.

LOTTERIE NATIONALE!

Les tirages mensuels ont lieu le TROISIÈME MERCREDI DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés le

MERCREDI, 18 AVRIL 1888

—SERA DE— \$60,000

COUT DU BILLET

Première Série ----- \$1.00 Deuxième Série ----- 0.25

Demandez le catalogue des prix.

25 cents le billet

LE SECRÉTAIRE, S. E. Lefebvre, 19, RUE ST-JACQUES MONTREAL

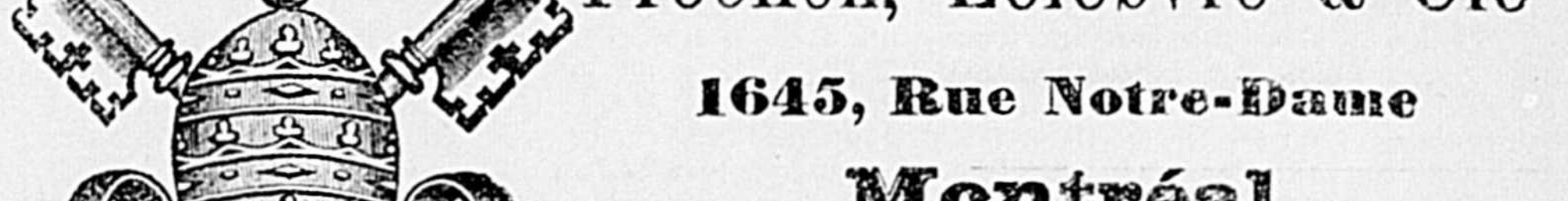
VICTOR MARIB, AGENT pour la vente des billets à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doivent être adressées, No 83, RUE D'ARIGLON. Québec, 25 janvier 1888 594

CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANCTOT, 1664, Rue Notre-Dame MONTREAL, P. Q.

Manufacturier de Statues de tous genres, Magnifiques choix de chasubleries, calices, ciboires, bronzes Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Eglises, Soies, Mérimos, etc —TOUJOURS EN MAINS— Vins de messe Encens, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Veilleuses, Chapelets, etc., etc., Aux prix les plus modérés Une commande est respectueusement sollicitée. Québec, 3 mai 1887—Jan 580

Frechon, Lefebvre & Cie 1645, Rue Notre-Dame Montréal



ORNEMENTS D'ÉGLISE

IMPORTATIONS D'AUTOMNE A BON MARCHÉ Vases sacrés—Garnitures d'autel—Chasubleries—Soiries—Says—Lustres à cristaux

Soutanes faites sur mesures ... VINS DE MESSE... CIERGES ET HUILE D'OLIVE... Une Spécialité

Québec, 5 juillet 1887—11 avril 1887—Jan.

BAS VARICES DALPIAZ

BAS TOUT FAITS ET SUR MESURE MESTIVIER & Co, 275, rue St-Honoré, Paris. Ces bas à élasticité latérale, dont la supériorité surpasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, possèdent en même temps une force de compression qui ne laisse rien à désirer, et procurent un soulagement immédiat. Prendre exactement sans serrer avec un yard, les mesures de circonférence aux endroits indiqués BA-99-II, etc., et les hauteurs de F-A-G et de P-A-Tous à 7-1 les adresser à M. C. Alfred CHOUILLON, 30, Hospital Street, MONTREAL, Agent général pour le Canada; se charger de les faire livrer à domicile et d'indiquer le prix de chaque pièce suivant le tissu choisi, par le client.

LINIMENT GENEAU 35 ANS DE SUCCÈS

SEUL TOPIQUE remplaçant le FEU sans douleur ni chute du poil. Adopté par les célébrités renommées; écoures, entraiures, larras, etc. Guérison rapide et sûre des Boiteries, Foulures, Ecorchures, Moutures, Engorgements des jambes, Surois, Eparvins, etc. Revenir et résout infallible et sans rival dans les Angines, Catarrhes, Bronchites, Inflammations des Poux, du Foie, des Intestins, Ricardises, Hydrocistes, Retentions d'Urine, Fièvres typhoïdes, etc. Pansement à la main, en 3 et 4 minutes, sans couper le poil. Dépôts: Paris, MESTIVIER & Co, 275, rue Saint-Honoré MONTREAL: C. ALFRED CHOUILLON, Agent, 30, Hospital Street. LAVIOLETTE & NELSON, 209, rue Notre-Dame. QUÉBEC: ED. MORNIN & Co, 314, rue St-Jean. — SAINT-HYACINTHE & OTTAWA, ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

Le Patinoir de Québec GRANDE ALLEE

LE PATINOIR sera ouvert tous les jours le dimanche excepté.

IL Y AURA DES SÉANCES: DE 9 hrs. à 1.00 hr. 2 " 5.30 hrs, 8 " 10.00 "

Il y aura musique le MARDI et JEUDI après-midi ainsi qu'aux séances du soir les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI

ADMISSION, 10 cts à chaque séance. BILLETTS POUR LA SAISON Pour une famille... \$8.00 Pour Messieurs... 4.00 Pour Dames... 3.00

Les billets pour familles comprennent les personnes qui vivent sous le même toit, mais dont le nombre ne dépasse pas six personnes. Les hommes de 18 ans et au-delà ne sont pas compris. On fournira des patins à raison de 10 cents par séance.

R. CAMPBELL, Québec, 25 Décembre 1887.—3ms. 721

1888 — PRINTEMPS — 1888

BREAN BROTHERS

Nous recevons de nouvelles marchandises toutes les semaines et nos importations du printemps sont maintenant presque au complet.

Les départements ci-dessous sont grandement assortis avec des marchandises de choix de la plus haute nouveauté et à très bas prix.

DÉPARTEMENT des étoffes à robes. DÉPARTEMENT des indiennes. DÉPARTEMENT des tweeds et des draps. DÉPARTEMENT de bonnetterie. DÉPARTEMENT des Messieurs. DÉPARTEMENT des gants. SEULS agents pour le célèbre gant de kid (Celle). DÉPARTEMENT des peleries et des tapis. DÉPARTEMENT des lits, matelas et sommiers, garde-soleil, poles et appareils, etc., etc. Notre assortiment est très considérable et les prix des plus bas. BEHAN BROS. Pendant des années, j'ai perdu de la force; je ressentais de la fatigue au travail, il me semblait qu'un poids invisible me faisait ployer, souvent j'étais obligé de me lever et de me redresser. Depuis que j'use de l'EAU DE ST-LÉON ce poids a disparu; je suis fort et plein de vie en tout temps. J'écris avec reconnaissance. Vous qui souffrez et qui êtes faibles, usez de cette eau et un bon essai vous prouvera la vérité de ce que je dis. Pour le cathare, remplacez cette eau est une guérison certaine. C'est aussi un excellent breuvage, mêlé avec du lait. A vendre en gros et en détails, à 25 CENTIMS le gallon par MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE SEULS AGENTS POUR LA PROVINCE Vis-à-vis le Palais du Cardinal. Québec, 17 mars 1888. 519

SCIENTIFIC AMERICAN

POUR 1888

LE PLUS POPULAIRE DES JOURNAUX SCIENTIFIQUES DU MONDE ÉTABLI EN 1845

Circulation plus grande que tous les journaux du même genre réunis.

LES CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR LE CANADA NE SONT SEULEMENT QUE DE \$3.20 POUR UNE ANNÉE Y COMPRIS LE POSTAGE—POUR LES PAYS ÉTRANGERS \$4.

Cette publication si étendue et si magnifiquement illustrée paraît une fois par semaine, chaque numéro contient 16 pages d'informations utiles et un grand nombre de gravures originales des nouvelles inventions et découvertes...

Toutes les classes de lecteurs trouveront dans le "SCIENTIFIC AMERICAN" un résumé populaire des meilleurs renseignements sur les sciences...

Une copie du "SCIENTIFIC AMERICAN" et une copie du "SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT" (voyez l'annonce ci-dessous) seront adressées à tout abonné pour un an...

La meilleure manière de remettre le montant de l'abonnement se fait par un mandat de poste. Toutes lettres et tous mandats doivent être adressés et payables à

MUNN & Co., Editeurs,

361, Broadway, New-York.

Scientific American Supplement.

C'est une publication différente de celle du SCIENTIFIC AMERICAN mais du même format, chaque numéro contient 16 pages. Le SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT contient un très grand nombre de matières ayant rapport aux découvertes les plus récentes...

LES MÉMOIRES LES PLUS IMPORTANTS lus aux congrès scientifiques par les hommes les plus éminents paraissent dans le SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT. Ce journal mis en volume forme une encyclopédie de renseignements les plus utiles...

Prix—\$5 par année, d'avance; ou un abonnement au SCIENTIFIC AMERICAN (voyez le prospectus plus haut) et un au SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT pour un an par la poste \$7 aussi d'avance—Remise par la poste à l'adresse de

MUNN & Co.,

Publishers Scientific American,

361 Broadway New-York.

MUNN & Co., ont obtenu pour leurs clients depuis l'établissement de leur bureau d'agence en 1846, plus de cent mille brevets. Aucun autre bureau de ce genre n'a de meilleurs moyens à sa disposition pour obtenir à bonne composition et promptement, des Brevets, des marques de commerce, des droits de propriété etc.

Après examen des inventions, avis est donné gratis sur la possibilité de les faire breveter. Nous nous chargeons d'obtenir à des conditions faciles des Brevets dans les Etats-Unis, en Canada et dans les autres pays.

On adresse gratis à ceux qui en font la demande des pamphlets donnant les renseignements nécessaires pour obtenir des Brevets dans ce pays et à l'étranger. Québec, 9 février 1888.

L. BROUSSEAU,

Imprimeur et Editeur Propriétaire

— DU —

"COURRIER DU CANADA."

— ET DU —

"JOURNAL DES CAMPAGNES"

No. 9, rue Buade, Haut-Ville.

QUEBEC.

IMPORTATEUR DE

CIRE, CIERGE, ETC.

— ET —

Fournisseurs des Fabriques

Impressions de toutes especes, telles que:

TETES DE COMPTES,

MEMORANDUMS,

CARTES DE VISITE,

RAPPORTS,

CHEQUES, et BILLETS,

PLACARDS, AFFICHES,

DRAFTS, ENVELOPPES,

CATALOGUES, LISTES DE PRIX,

MONOGRAMMES,

CARTES D'AFFAIRES,

PROGRAMMES, CIRULAIRES,

LETTRES FUNERAIRES, Etc, Etc

On exécutera pour avocats :

BLANCS DE SOMMATION,

DEMANDE DE PLAIDOYER,

FIAT,

COMPARUTION,

DECLARATION SUR BILLETS,

DECLARATION SUR COMPTES,

DECLARATION ACTE HYPOTHECAIRE,

SUBPOENA.

AFFIDAVIT,

INSCRIPTION

INVENTAIRE DE PRODUCTION.

Pour Notaires :

BLANCS DE BILLETS,

QUITTANCE,

PROCURATION,

TRANSPORT,

CONTRATS DE VENTE,

CONTRATS DE MARIAGE

PROTET,

D'OBLIGATION,

BAUX A LOYER,

SAISIE-ARRET APRES,

JUGEMENT,

BREF DE SAISIE-GAGERIE,

PROCES-VERBAUX DE SAISIE,

OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES,

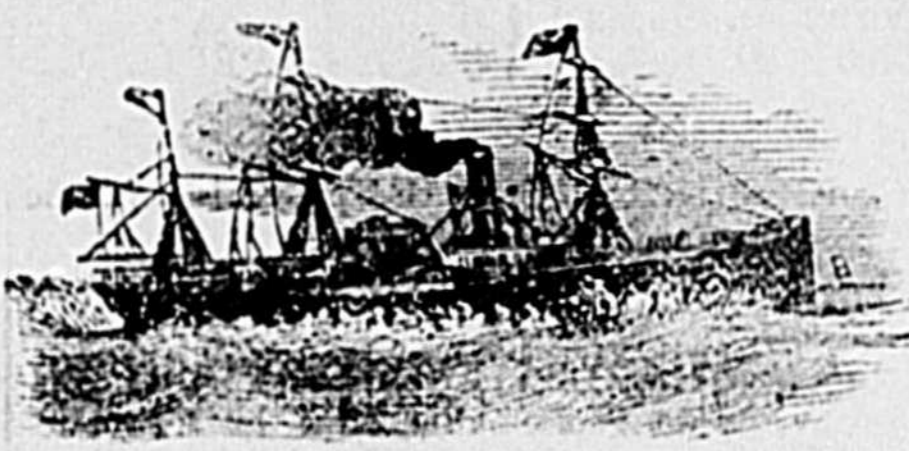
MÉMOIRE DE FRAIS, ETC.

Arbres d'ornementation

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation. Nous aimons à le signaler au public encore une fois...

Guide Floral

LE GUIDE FLORAL DE VICK pour 1888 est mieux fait que jamais, et devrait être entre les mains de toute personne qui désire acheter des graines, plantes ou bulbes. Il contient trois planches colorées, des milliers de gravures, et près de 150 pages, où l'on peut se renseigner sur ce que l'on doit acheter, où acheter, sur le plus bas prix pour des marchandises de valeur.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mâles

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1887 Arrangements d'Hiver—1888

Les lignes de cette compagnie se composent de 11 des vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer...

Table listing ships (NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.), tonnage, and commanders.

Ligne de la Hulle de Liverpool

Table listing ship departures from Liverpool to various ports like Baltimore, Halifax, etc.

LE DEPART D'HALIFAX se fait A DEUX HEURES P. M.,

ou à l'arrivée des trains de l'Intercolonial venant de l'Ouest.

PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC VIA HALIFAX

Table showing fares for different cabin classes (Cabine, Intermédiaire, Entrepont) and return tickets.

LIGNE DE GLASGOW

Table listing ship departures from Glasgow to Philadelphia and other ports.

Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Des connaissances sont données à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des Etats-Unis.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLANS, RAE & Co,

Agents.

Québec, 5 avril 1888.

Israel Dumais, NOTAIRE.

M. DUMAIS a ouvert son bureau à S. LOUIS DE METABETCHOUAN, (LAC S. JEAN, P. O. CHAMBERD), près de la jonction du chemin de fer de Québec et du Lac S. Jean, où il a fixé sa résidence.

Il informe le public qu'il s'occupe spécialement de sa profession, de colonisation, de prêts hypothécaires, de vente de terres et de collection.

Établi au Lac S. Jean depuis dix-neuf ans, et agent des Terres de la Couronne depuis quinze ans, est, par conséquent, en état de donner les meilleurs renseignements possibles aux colons qui désirent s'établir au Lac S. Jean.

Il est aussi agent de la New-York Life Insurance Company et de la Liverpool, London and Globe, contre le feu.

Québec, 13 janvier 1888.

ELIXIR Préparé par les SŒURS DE L'HO PITAL DU SACRÉ-CŒUR

Cet élixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang le plus précieux associés à l'esprit de vin et à l'écaille Fer-Brunelle.

C'est un composé alimentaire et médicamenteux qui demande le moins de travail possible de l'estomac, pour être absorbé dans le sang et qui, de plus, active l'appétit et la digestion, le rendant ainsi supérieur, dans son usage, à tous les extraits de bœuf. L'expérience de plusieurs années a prouvé que c'est le remède le plus prompt et le plus actif pour enrichir le sang, pour combattre la tendance à la consommation et la dyspepsie des personnes débiles.

Maintenant en vente Au bureau du "Courrier du Canada."

HISTOIRE DE LA Paroisse du Cap Santé

DE 376 PAGES, Par M. l'abbé F.-X. GATIEN.

Le prix est de 50 centes

LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL



EST UN REMÈDE INFALLIBLE pour guérir radicalement touto maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies Invétérées et toutes les Affections de nature éruptive, serofuleuse ou syphilitique.

La Remède de Famille par excellence.

La Véritable

EAU de FLORIDE

Murray & Lanman.

LE PLUS EXQUIS de tous les Parfums pour la Toilette

Supérieure à l'Eau de Cologne par la délicatesse de son arôme et la fraîcheur et permanence de son parfum sur le Mouchoir.

DANS LE BAIN elle rafraîchit le Corps et vivifie le Cerveau.

Se méfier des Contrefaçons.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE.



Les Pilules et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements de foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent le force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge.

Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/4, 2s. 1/2, 11s. 2/6, et 3s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 50 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, Londres. Québec 5 novembre 1887.—1 an

CONDITIONS

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

DITION QUOTIDIENNE

CANADA (Un an... \$6.00) (Six mois... \$3.50) (Trois mois... \$1.50)

ÉTATS-UNIS (Un an... \$6.00) (Six mois... \$3.50) (Trois mois... \$1.50)

ANGLETERRE (Un an... 25s) (Six mois... 12s) (Trois mois... 6s)

FRANCE (Un an... 60 Francs) (Six mois... 30) (Trois mois... 15)

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous... 50 centes Pour chaque insertion subséquente... 12 " Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centes par ligne pour la première insertion, et de 5 centes pour les insertions subséquentes.

Reclames : 20 centes la ligne. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE,

33, RUE BUADE, HAUTE-VILLE Québec.

IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU

Editeur propriétaire, rue Buade Haute-Ville, Québec.

H. ERN & Co., 42, EYRE ST., SHEFFIELD, Angleterre. Manufacturier de Couteaux de poche, couteaux de table, Razoirs, Ciseaux, etc., etc.

FAITES VOS CLICHÉS VOUS-MÊME !! ANTITYPE POUR STÉRÉOTYPER PAR LE PROCÉDÉ DU PAPIER MACHÉ. C'EST LE MEILLEUR APPAREIL qui ait jamais été OFFERT AU COMMERCE, pour tous les genres de travaux tels qu'Impressions pour chemins de fer, Livres et Régures, Étiquettes, Entêtes de Journaux, Textes d'Annonces à longs termes, Reproduction de Gravures, etc., etc.

J. & W. REID Fabriquants de Papiers, 98-100, Rue ST-PAUL, QUÉBEC.

MOULIN DE PAPIER A LORETTE. Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper, feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture sec et goudronné. MOULIN AU PONT ROUGE.—Pulpe de bois, carton de bois. MOULIN WOODEND A PORTNEUF.—Carton d'asbeste pour emballer, pulpe de bois, carton carton pour boîte. MOULIN A STE-ANNE.—Carton cuir pour fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton.

LOUIS JOBIN, Stataire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC.

Publications Importantes. NOUS avons le plaisir de recevoir de la Librairie de J. A. Langlais, les livres suivants qui étaient désirés depuis longtemps et nous félicitons M. Langlais d'avoir comblé cette lacune. Nous voulons surtout mentionner la Semaine Sainte notée, qui est surtout si utile pour les personnes qui veulent suivre les exercices de la grande semaine. Le prix de ce livre relié en pleine toile n'est que de 60 cts chaque vol. ou \$6.00 la douzaine. Le Paroissien noté, dernière édition, revue, corrigée, et augmentée, prix \$1.00 chaque. Extrait du Paroissien noté, pour les enfants de chœur, contenant toutes les messes et les vêpres sur tous les tons, prix 10 cts. Le Graduel, et le Vespéral, sont certainement les deux livres les mieux imprimés qui soient sortis de l'imprimerie Delisle. La reliure est très forte, et solide. Prix des 2 vols. \$3.50. L'on trouvera à la même librairie, vin de messe, Cierge Pascal, Encens, de très qualité Bougies, Lampons, Huile d'Olive, etc., etc. Messieurs du clergé, et les communautés religieuses sont invités à venir faire leurs achats à cette librairie. Ils seront certains d'être servis avec ponctualité, et à des prix très modérés.

Arbres d'ornementation Guide Floral VICK. M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation. Nous aimons à le signaler au public encore une fois... LE GUIDE FLORAL DE VICK pour 1888 est mieux fait que jamais, et devrait être entre les mains de toute personne qui désire acheter des graines, plantes ou bulbes. Il contient trois planches colorées, des milliers de gravures, et près de 150 pages, où l'on peut se renseigner sur ce que l'on doit acheter, où acheter, sur le plus bas prix pour des marchandises de valeur.